UN LIBRARY
APR 12 1977
COLLECTION

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE

Distr.
GENERALE

S/12319/Add.1
5 avril 1977

ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 4 AVRIL 1977 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DU BENIN AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Additif

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

RAPPORT

SUR

L'AGRESSION ARMEE IMPERIALISTE

DU DIMANCHE 16 JANVIER 1977

CONTRE

LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

***

ADOPTE PAR LA SESSION CONJOINTE SPECIALE

DU COMITE CENTRAL DU PARTI DE LA REVOLUTION POPULAIRE DU BENIN,
DU CONSEIL NATIONAL DE LA REVOLUTION,
ET DU GOUVERNEMENT MILITAIRE REVOLUTIONNAIRE.-

77-06755

COTONOU, MARS 1977.-

DECLARATION DE LA SESSION CONJOINTE SPECIALE SUR L'AGRESSION ARMEE IMPERIALISTE DU DIMANCHE 16 JANVIER 1977.-

Pacifique, laborieux, épris de liberté et de justice, le peuple militant de la République Populaire du Bénin, riche et fier de ses traditions séculaires de lutte, de travail, fort de sa volonté d'indépendance, n'aspire qu'à édifier une Patrie prospère et souveraine, , en relation de coopération, d'entr'aide, de solidarité et d'amitié avec tous les peuples du monde, sur la base du respect de son intégrité territoriale, de sa souveraineté, de son option révolutionnaire dans la stricte observance du principe imprescriptible de non ingérence dans les affaires intérieures.

La République Populaire du Bénin n'aspire qu'à la paix, à la prospérité et au bonheur de son peuple ; elle lutte pour la réalisation de la paix, de la prospérité et du bonheur de tous les peuples du monde.

Ces nobles et profondes aspirations sont inscrites en lettres d'or dans toute l'histoire de la lutte révolutionnaire que notre peuple indomptable n'a cessé de mener pour s'opposer à l'invasion coloniale, combattre l'occupation coloniale, et résister à la domination néo-coloniale.

De ce fait, le Peuple béninois n'est pas près d'oublier le mépris et les humiliations que, pendant plusieurs siècles, il a subi de l'impérialime barbare, à travers le pillage criminel de ses ressources humaines qu'est l'ignoble et honteuse traite des Noirs ; à travers l'exploitation cynique et forcenée de ses ressources économiques pendant l'occupation coloniale et la domination néocoloniale ; à travers l'oppression rageuse qui a provoqué le baillonnement et l'étouffement de nos valeurs culturelles,

/...

brisé notre initiative créatrice, et bloqué le libre exercice de notre génie.

De ce fait, comme a eu à le souligner notre grand camarade de lutte le Président KEREKOU, le Peuple Béninois n'est pas près d'oublier qu'au cours des deux dernières guerres mondiales de 1914-1918 et de 1939-1945, il a consenti héroïquement, de lourds sacrifices humains et matériels pour garantir l'intégrité territoriale, l'indépendance et la souveraineté de ceux-là qui, aujourd'hui, s'acharnent à refuser à notre pays le droit à la liberté, à la dignité, à l'indépendance et à la souveraineté, bref le droit au développement sur la base d'un système socio-économique de son choix.

Oui, comme le rappelle si bien notre grand camarade de lutte, le Président KEREKOU, le Peuple Béninois n'est pas près d'oublier les immortels martyrs béninois et africains qui ont sacrifié courageusement leur vie pour la liberté de l'Europe et qui reposent dignement aujourd'hui encore dans les cimetières de France, d'Allemagne, d'Italie, etc....

Mais, depuis le 26 Octobre 1972, le Peuple Béninois a brisé les chaînes odieuses de la domination étrangère. Désormais -- libre, le Peuple Révolutionnaire du Bénin, avance en toute indépendance sur la voie de l'édification d'une Société Nouvelle, puissante, prospère et souveraine, une société débarrassée de l'exploitation de l'homme par l'homme.

- Depuis cette date historique du 26 Octobre 1972, l'impérialisme n'a plus la possibilité de fouler au pied les droits inaliénables et sacrés de dignité et de souveraineté du Peuple Béninois.

- Depuis cette date, l'impérialisme n'a plus la possibilité de piller à loisir nos ressources naturelles, humaines et économiques, et de s'engraisser impunément de la sueur et du sang du laborieux Peuple Béninois.

/...

- Depuis cette date, l'impérialisme n'a plus la possibilité de nous imposer son diktat à travers des marionettes qu'il hisse, et dont il tire imprudemment les ficelles pour imposer à notre peuple intrépide son sinistre joug d'exploitation et d'oppression.

Mais surtout, avec la proclamation de notre Politique Nouvelle d'Indépendance Nationale, le 30 Novembre 1972,

Mieux encore, avec la proclamation à la face du monde de notre option pour la voie socialiste de développement, guidée par le Marxisme-Léninisme, le 30 Novembre 1974 quand nous avons solennellement ainsi affirmé notre farouche et inébranlable volonté de nous soustraire à jamais de leur ghetto-capitaliste, et d'avancer victorieusement dans le sens de l'Histoire.

Surtout enfin, avec la fondation de la République Populaire du Bénin et la création de notre Parti d'avant-garde, le Parti de la Révolution Populaire du Bénin, le 30 Novembre 1975.

Bref, après le 26 Octobre 1972 et quand se furent inscrites successivement au palmarès de la Révolution du Peuple Béninois, les dates historiques du 30 Novembre 1972, du 30 Novembre 1974, et du 30 Novembre 1975, il devenait chaque jour plus clair que le processus révolutionnaire déclenché depuis cette date mémorable du 26 Octobre 1972 par le Peuple Béninois, dans sa longue lutte de libération nationale, est irréversible, et que la cause de l'impérialisme est à jamais et irrémédiablement perdue en terre africaine libre du BENIN.

Cette situation de désespoir absolu pour les ennemis jurés du Peuple Béninois, ne pouvait que jeter l'impérialisme dans une rage hystérique et dans un désarroi total.

Pour l'impérialisme, la République Populaire du Bénin a cessé d'être le prétendu enfant malade de l'Afrique, ce pays pauvre et sans ressources, dont l'économie ne peut se développer sans l'aide prétendue du capitalisme exploiteur.

/...

On voit donc les raisons et les fondements des assauts répétés et forcenés de l'impérialisme aux abois contre le Peuple militant du BENIN et sa Révolution Démocratique et Populaire.

On voit pourquoi avant l'escalade que constitue l'agression armée du dimanche 16 Janvier 1977, l'impérialisme a tenté à plusieurs reprises des coups de force contre le Peuple Béninois et sa Révolution.

Ainsi, en Février 1973, déjà, l'impérialisme international a tenté par l'intermédiaire de l'ex-colonel ALLEY, servant d'instrument, d'arrêter le processus révolutionnaire en cours chez nous, dans le but insensé de remettre notre peuple à genoux.

Moins de deux ans après, en Janvier 1975, face à la radicalisation de notre Révolution à la suite de l'historique proclamation de Goho, l'impérialisme international, pris peur et de panique, et sentant ses assises de plus en plus ébranlées à la suite des coups de plus en plus mortels portés à ses intérêts sordides, s'est lancé dans une action de désespoir, en tentant un acte irréfléchi de rebellion armée, pour renverser le régime révolutionnaire en place. Cette nouvelle tentative se solda, elle aussi par un nouvel échec. Janvier ASSOGBA, cet officier traître et félon, instrument des impérialistes comploteurs, a été cerné de toutes parts et mis hors d'état de nuire par le peuple vigilant, mobilisé et résolu.

Ce fut, en Juin 1975, le tour des anarcho-syndicalistes, de croire l'heure venue pour donner la main à l'impérialisme et pactiser avec ses valets et agents locaux afin de créer le désordre et de semer la panique au sein des masses en vue de réaliser les conditions de remise en cause de notre marche en avant par le renversement du régime révolutionnaire en place.

En Octobre de la même année, l'impérialisme international aux abois, traqué par le peuple et acculé par ses échecs successifs a connu un nouveau complot dont l'exécution fut confiée à l'apatride

/...

et traître Emile Derlin ZINSOU et sa horde de tueurs à gages furent armés pour ensanglanter et décapiter la Révolution du Peuple Béninois en attentant à la vie de ses responsables au moyen d'armes silencieuses à lunettes.

Mais une fois encore, ces traîtres apatrides, ces ennemis jurés du Peuple béninois et leurs maîtres impérialistes, pris hargne et de rogne, ont été lamentablement mis en échec par la détermination combative de nos Forces Armées Populaires et la vigilance révolutionnaire de notre Peuple militant, organisé et mobilisé pour la défense de sa Révolution Démocratique et Populaire.

L'unique et invariable objectif visé par ces complots successifs depuis le 26 Octobre 1972, est le renversement du pouvoir révolutionnaire, et la mise en place d'un gouvernement fantoche, pour confisquer la souveraineté du peuple, restaurer la domination étrangère sur notre pays et poursuivre le pillage de nos ressources naturelles.

Après ces échecs successifs et cuisants, quelle issue reste-t-il donc à l'impérialisme international aux abois, quel autre moyen peut-il encore mettre en oeuvre pour parvenir à ses fins sordides, à savoir rétablir à tout prix son joug babare de domination et d'exploitation sur notre peuple ?

Il n'y a plus d'autre voie pour l'impérialisme impénitent que celle de l'agression armée pour tenter de briser par la force des armes mercenaires l'expérience révolutionnaire de notre peuple indomptable.

Pire encore, le Peuple béninois dans sa marche en avant et dans sa détermination inébranlable, se confirme chaque jour davantage par ses victoires éclatantes face à l'impérialisme, comme un porte-flambeau indestructible, un exemple édifiant, le Peuple béninois fait valoir à travers l'expérience et la pratique concrètes de

/...

de sa Révolution Démocratique et Populaire, que la voie socialiste de développement est la voie juste, la voie de l'histoire et que les principes du Marxisme-Léninisme qui éclairent scientifiquement cette voie sont invincibles.

Pour l'impérialisme international, bourreau de tous les peuples épris de paix, de justice et de dignité, voilà le crime.

Voilà le crime que la République Populaire du Bénin a commis.

Voilà le crime qui a déclenché le dernier sursaut de l'impérialisme enragé contre le Peuple Béninois et sa Révolution.

Voilà le crime qui nous a valu l'agression armée impérialiste du dimanche 16 Janvier 1977 contre notre peuple pacifique et travailleur.

Cette vérité est clairement mise à nu par les cerveaux instigateurs et organisateurs de l'ignoble agression armée impérialiste du 16 Janvier 1977 eux-mêmes.

En effet, dans l'un des nombreux documents édifiants récupérés sur les mercenaires en déroute, il est explicitement écrit ce qui suit :

"Objectif principal de l'opération :

Eliminer le régime actuel, mettre en place l'équipe nouvelle issue du Front de Libération et de Réhabilitation du Dahomey".

Plus loin, on lit dans le même document :

"Si rien n'était fait pour faire échec à cette tendance, le Bénin comme la Guinée Equatoriale, Sao-Tomé et Principe, constituera sous peu une escale solide à l'axe Alger - Conakry - Brazzaville - Luanda, pour ne parler que de l'essentiel dans cette grande moitié Ouest du Continent Africain"

Voilà qui est clair, le prétendu "Front de Libération et de Réhabilitation du Dahomey", n'est qu'une couverture effilochée derrière laquelle apparaît le visage hideux de l'impérialisme international, ses mains sanglantes de bourreau, massacreur des peuples

/...

et ses cros cyniques d'ogres, insatiables pilleurs des richesses des nations.

Voilà qui est clair, le prétendu " Front de Libération et de Réhabilitation du Dahomey" n'est qu'une couverture derrière laquelle l'impérialisme monte complots et agressions contre la République Populaire du Bénin en vue de reconquérir ses positions perdues et de restaurer son hégémonie et sa domination sur le continent africain.

Voilà qui est clair, l'impérialisme international souligne lui-même, la position stratégique et l'importance géo-politique que représente la République Populaire du Bénin au coeur de notre vaste, beau et riche continent l'Afrique, et par conséquent l'obstacle que constitue la République Populaire du Bénin, notre pays face aux visées impérialistes contre les peuples d'Afrique.

Par ailleurs, dans l'un des nombreux documents abandonnés par les mercenaires en déroute, le cerveau impérialiste, instigateur et organisateur de l'agression armée du dimanche 16 janvier 1977 n'a pas manqué d'écrire dans une analyse géo-politique, parlant de notre pays ce qui suit :

" Ce pays est riche en ressources minérales et dispose de moyens importants".

Et pourtant les impéralistes dans leur propagande mensongère et mystiticatrice, ont de tout temps présenté le Bénin comme un pays pauvre, sans ressource à telle enseigne qu'ils l'ont cyniquement baptisé "l'enfant malade de l'Afrique". Et portant, lorsque le 30 novembre 1972, en proclamant à la face du monde notre Politique nouvelle d'indépendance nationale, notre grand camarade de lutte le président Kérékou réaffirmait cette vérité par ces mots : " il a de l'argent dans ton pays ", les impérialistes et leurs valets n'ont-ils pas ricané pour tenter de tourner en dérision cette réalité ?

/...

Mais malgré cet aveu sur la richesse de notre pays dans son document ultra secret d'Etat-Major, l'impérialisme dans sa logique d'exploiteur et de mystificateur réaffirme dans la proclamation qu'il se proposait de mettre en place, proclamation destinée à la consommation du peuple " que le Bénin est un pays pauvre".

Tout cela montre clairement que l'agression armée impérialiste contre la République Populaire du Bénin le dimanche 16 Janvier 1977 est une tentative de reconquête coloniale de notre pays pour imposer à nouveau à notre peuple l'assujettissement et la domination, Lorsqu'on sait qu'au terme du contrat passé entre le colonel Gilbert BOURGEAUD, chef de l'armée des mercenaires et le soi-disant comité directeur du prétendu Front de Libération et de Réhabilitation du Dahomey, il est établi que le coût de l'agression (soit plus d'un milliard de francs CFA) devra être payé par les finances de notre pays, donc par notre peuple héroïque, il est aisé de comprendre que face à l'impasse où il se trouve acculé par les victoires sucessives de notre Révolution démocratique et Populaire.

L'impérialisme a entrepris d'imposer à notre peuple un nouveau type de néo-colonialisme appuyé sur une armée de mercenaires dont la mission les tout premiers mois serait la liquidation des cadres civils et militaires de la Révolution, la destruction des structures révolutionnaires mises en place depuis le 26 octobre 1972, l'épuration et la restructuration de l'armée nationale.

Il a décidé de mettre en place un corps spécial de répression et de massacre des masses populaires et des patriotes, corps constitué uniquement de l'égionnaires mercenaires formant la garde personnelle du Président fantoche. Dans cette sale et sordide besogne, l'impérialisme international, ennemi juré de tous les peuples a besoin de traîtres, de fantoches, de pions et de marionnettes.

/...

Le rôle infâme de traîtres de pions, d'instruments et de marionnettes est tristement et honteusement assumé par ces Etats qui ont renié l'Afrique, tourné le dos à l'histoire en prêtant leurs mains pour poignarder dans le dos l'Afrique combattante.

Comment qualifier autrement le rôle joué par l'Etat gabonais et son chef El Hadj Omar Bongo qui a mis le territoire gabonnais à la disposition de l'armée des mercenaires baptisée G.E.I. (Groupement Etranger d'Intervention) pour la reconquête coloniale de l'Afrique?

Comment qualifier autrement le rôle du Chef de l'Etat gabonais qui a mis à la disposition de la horde des agresseurs baptisée force OMEGA les infrastructures terrestres et aériennes (aéroport et avions) du Gabon ?

Comment qualifier autrement le rôle du chef de l'Etat gabonais qui a donné sa caution au financement de l'agression armée impérialiste du 16 janvier 1977 contre la République Populaire du Bénin et organisé les réunions qui ont servi à tramer les complots contre le peuple pacifique du Bénin ?

En tout cas, le peuple militant du Bénin est convaincu que le peuple frère du Gabon ne cautionne pas et ne cautionnera jamais les menées criminelles de l'impérialisme en collusion avec l'Etat gabonais contre notre pays.

Comment qualifier autrement le rôle joué par le royaume du Maroc et son chef Hassan II qui a mis à la disposition de l'armée des mercenaires pour leur entraînement et leur mise en condition la base militaire de BENGUERIR près de Marrakech ?

Comment qualifier autrement le rôle joué par le roi Hassan II qui a fourni aux agresseurs un avion DC 8, des armes et munitions de guerre ainsi que tout le soutien logistique nécessaire (vivres, médicaments etc..)?

/...

Comment qualifier autrement le rôle joué par le roi du Maroc HASSAN II qui s'est prêté à la sale besogne de donner sa caution du financement de l'agression armée impérialiste contre la République Populaire du Bénin ?

Mais ce qui est sûr c'est que la cause de l'impérialisme est perdue en Afrique.

Gilbert BOURGEAUD, sur les traces du Général DODDS et de tous les autres conquérants impérialistes, a violé l'espace aérien et souillé le sol sacré de la République Populaire du Bénin en amenant avec lui une horde de mercenaires drogués et armés jusqu'aux dents ainsi qu'un puissant arsenal d'armes de guerre sophistiquées. Mais le peuple indomptable du Bénin lui a infligé un échec sanglant et retentissant.

Le peuple révolutionnaire du Bénin organisé et dirigé par son Parti d'avant-garde, le Parti de la Révolution Populaire du Bénin, avec à sa tête notre grand camarade de lutte, l'intrépide et perspicace président KEREKOU.

Le peuple révolutionnaire du Bénin, aguerri par sa vieille et riche tradition de résistance à l'agression, éduqué par son parti d'avant-garde sur la base des principes invincibles du Marxisme-Léninisme, sait que l'impérialisme aux abois ne se résignera pas à sa défaite. L'impérialisme impénitent aux mains gantées de sang se lancera inévitablement à nouveau dans de nouvelles aventures pour tenter de porter atteinte à la souveraineté du peuple béninois en déclenchant de nouvelles attaques armées contre notre Révolution Démocratique et Populaire.

Mais un grand revolutionnaire de tous les temps a dit : " Provocation de troubles, échec, nouvelle provocation de troubles nouvel échec et cela jusqu'à leur ruine, telle est la logique des impérialistes et tous les réactionnaires et jamais ils n'iront contre cette logique".

/...

Le peuple militant du Bénin, sous la conduite éclairée du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin avec à sa tête notre grand camarade de lutte le Président Kérékou tiendra toujours en échec les visées machiavéliques et les assauts insensés de l'impérialisme international et de sa valetaille.

C'est une vérité de notre époque que :

- Les pays veulent l'indépendance
- les Nations veulent la libération
- les peuples veulent la Révolution.

Aussi :

- Unis et solidaires des peuples d'Afriques et des Etats progressistes de notre continent, qui leur ont rémoigné leur soutien actif et leur sympathie agissante dans l'épreuve,
- Unis et solidaires des peuples du monde et des Etats du monde et des Etats socialistes qui leur ont témoigné toute leur sollicitude dans l'épreuve,
- Forts de l'appui militant des partis, mouvements, organisations démocratiques nationales et internationales qui luttent pour l'avènement d'un monde de paix et de justice, le peuple et l'Etat révolutionnaire de la République Populaire du Bénin sont déterminés à braver toutes les difficultés, à surmonter tous les obstacles et à consentir tous les sacrifices pour sauvegarder leur indépendance, défendre leur souveraineté, assurer leur dignité et bâtir pas à pas la Société Nouvelle, la Société socialiste où il fera bon vivre pour chaque béninoise et chaque Béninois, apportant ainsi leur contribution à l'avènement d'une Afrique libre, prospère, souveraine et unie dans un monde sans impérialisme, sans capitalisme, sans exploitation de l'homme par l'homme et par conséquent sans agression, un monde beau et radieux.

/...

- Gloire immortelle à la République Populaire du Bénin !
- Gloire immortelle au Parti de la Révolution Populaire du Bénin !
- Gloire immortelle aux martyrs du 16 janvier 1977 !
- Le Socialisme est notre voie de développement !
- Le Marxisme-Léninisme est notre guide philosophique !
- Morts aux mercenaires !
- Morts aux traîtres !
- Prêt pour la Révolution !
- La lutte continue.

/..

PLAN DU RAPPORT

I/- INTRODUCTION

II/- LES FAITS.

III/- ENQUETE PROPREMENT DITE.

a) CONSTATS
b) AUDITIONS ET INVESTIGATIONS.
c) ETUDE DES DOCUMENTS.

IV/- RESULTATS DE L'ENQUETE

1.- Les Objectifs de l'opération et les hypothèses
2.- Les préparatifs

- Contrat
- Financement
- Recrutement
- Constitution de l'Armée des Mercenaires
- Formation.

3.- Phases d'Exécution de l'Opération.

- Ière Phase : BENGUERIR AU (MAROC) à FRANCE-VILLE AU (GABON)
  - Armée des Mercenaires
  - Armement.
  - Moyen de transport et logistiques et (Plan de vol DC 8)

- 2ème Phase : FRANCE-VILLE (GABON) - "Objectif" - COTONOU-
  - Chargement
  - Logistique - DC 7

4.- L'Agression du 16 Janvier 1977.
  - Les Manoeuvres sur le terrain à COTONOU.
5.- Les Etats instigateurs et organisateurs de l'agression.
7.- Le Réseau Intérieur

V/- CONCLUSION.-

/...

INTRODUCTION

On se souvient qu'en 1885 à la Conférence de BERLIN, les Grandes Puissances Impérialistes ont procédé à un partage du Monde entre elles, créant ainsi de véritables chasses gardées pour leurs monopoles capitalistes en ASIE, en AFRIQUE et en AMERIQUE LATINE. Depuis lors, l'impérialisme empêtré dans ses propres contradictions a connu une crise généralisée, et les peuples et Nations opprimés et exploités se sont éveillés et se sont engagés, dans un vaste mouvement de libération nationale qui n'a épargné aucun continent de notre Planète. C'est dans ce processus que s'incrivent les luttes de libération nationale de la CHINE, du VIET NAM, de la COREE, du CAMBODGE, du LAOS en ASIE, celles de CUBA, du CHILI et autres pays d'Amérique Latine, de l'EGYPTE, de l'ALGERIE, du GHANA, de la GUINEE, du NIGERIA, de l'ANGOLA, de la TANZANIE, du MOZAMBIQUE, de MADAGASCAR et de tant d'autres pays du Continent Africain, après la 2ème Guerre Mondiale.

Aujourd'hui, les pays du tiers monde, dédaigneusement appelés pays sous-développés, par ceux qui les ont exploités et appauvris, ont pris conscience que ce sont leurs richesses du sol et du sous-sol qui ont permis depuis des siècles, d'enrichir et de développer les puissances impérialistes. Cette prise de conscience de leurs forces déterminantes dans l'économie mondiale a conduit ces dernières années les pays du tiers monde exportateurs des matières premières à se regrouper pour constituer des fronts unis face à la "Sainte Alliance" de l'Impérialisme International contre leurs intérêts.

Ainsi s'expliquent par exemple, la naissance et l'influence combien déterminante de l'Organisation des Pays Exportateurs de pétrole (OPEP). Ainsi s'explique: aussi, la crise économique mondiale actuelle dont les pays capitalistes sont les plus profondément touchés.

Face à cette contradiction fondamentale qui l'oppose aux nations et peuples hier encore exploités et dominés par lui, l'Impérialisme International a utilisé le stratagème du système néo-colonial pour perpétuer son règne dans ces pays.

/...

Mais partout aujourd'hui et plus particulièrement en AFRIQUE le néo-colonialisme est démasqué, dénoncé, combattu et son système perfide de domination et d'exploitation a volé en éclats dans bien des pays qui ont reconquis de hautes luttes leur indépendance totale, leur souveraineté absolue sur leurs richesses, et leur dignité nationale.

Voilà pourquoi, en désespoir de cause, et acculé de toutes parts par les irrésistibles mouvements de libération nationale qui balayent l'AFRIQUE du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, l'Impérialisme a conçu et mis au point un nouveau plan diabolique, une nouvelle stratégie machiavélique de reconquête de notre Grand et riche Continent par la Force des Armes.

C'est dans ce plan que s'inscrivent l'ignoble et barbare agression de la REPUBLIQUE DE GUINEE le 22 Novembre 1970, par une horde de mercenaires, armés et financés par l'impérialisme international, l'invasion massive de l'ANGOLA par les chiens enragés de l'AFRIQUE DU SUD à la solde de leurs maîtres impérialistes et les fréquentes agressions de la REPUBLIQUE POPULAIRE DU MOZAMBIQUE par les mercenaires du IAN SMITH.

Le Dimanche 16 Janvier 1977, le monde entier a appris que notre pays la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN, venait d'être agressé par une horde de mercenaires par le truchement d'une opération aéro-transportée. Mais, alors que les pays progressistes et les Nations éprises de paix et de justice ont spontanément manifesté leur profonde indignation face à cette lâche agression et leur totale solidarité avec le vaillant pauple Béninois, la presse réactionnaire et les milieux de la haute finance capitaliste ont embouché leur trompette de confusion afin d'accréditer l'opinion selon laquelle les évènements du dimanche 16 Janvier 1977 à COTONOU ne seraient que la manifestation d'un conflit interne au sein du Gouvernement et des Forces Armées de la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN.

C'est pour faire la lumière sur ces évènements, sur labase des faits et situer toutes les responsabilités dans cette ignoble agression qui vient d'endouiller l'Afrique en terre libre du BENIN, que le Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du BENIN et le Gouvernement Militaire Révolutionnaire, faisant preuve de gran-

/...

de sérénité et d'esprit de responsabilité, se sont gardés de toute démonstration précipitée, alors que, dès les premières heures de l'agression ils avaient en leur possession des preuves et les témoignages authentiques et irrécusables pouvant attester de la culpabilité des personnes et des Etats impliqués, c'est pour enlever à l'impérialisme toute possibilité de semer la confusion sur des faits aussi clairs et des preuves aussi tangibles que les dirigeants de la Révolution Béninoise, ont choisi de faire appel à toutes les Organisations Démocratiques Progressistes de par le Monde pour qu'elles envoient à COTONOU des Commissions Spéciales d'Enquête en vue de connaître des faits relatifs à cette agression et établir de façon irréfutable leur matérialité et leur vérité.

C'est ainsi que dès les premièrs jours qui ont suivi l'agression, les Républiques Soeurs de GUINEE et du NIGERIA ont accepté de constituer avec le Gouvernement de notre Pays une Commission Internationale d'Enquête.

Cette Commission Internationale d'Enquête a été officiellement installée par le Président du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du BENIN, le 28 Janvier 1977. Sa mission était de faire toute la lumière sur les faits relatifs à l'agression armée impérialiste du Dimanche 16 Janvier 1977.

C'est ainsi qu'une délégation de l'O.C.A.M.M. dirigée par son Secrétaire Général, Monsieur SYDNEY MOUTIA, s'est également rendu à COTONOU le 28 Janvier 1977 pour constater la matérialité de l'agression du dimanche 16 Janvier 1977 contre la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN.

C'est ainsi que notre pays a eu à recevoir une Mission de la Fédération Syndicale Mondiale (F.S.M.), le 13 Février 1977 à COTONOU pour enquêter sur l'agression du dimanche 16 Janvier 1977.

C'est ainsi que l'Organisation de Solidarité des Peuples Afro-Asiatiques (O.S.P.A.A.) a dépêché à COTONOU le 14 Février 1977 une Commission d'Enquête sur les évènements du Dimanche 16 Janvier 1977, dirigée par le Camarade BANGOURA, son Vice-Président et com-

/...

prenant les Représentants du VIET-NAM et de l'U.R.S.S.

C'est ainsi que notre Pays, la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN, a eu à recevoir une mission d'enquête du Secrétariat Général de l'O.U.A. dirigée par son Secrétaire Général Adjoint le Docteur ONU, le I6 Février I977.

Suite à la réunion du Conseil de Sécurité de l'O.N.U. en date du 7 Février I977 et à la Résolution 404-77 du Conseil de Sécurité, une Mission Spéciale d'Enquête du Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies comprenant le Représentant du PANAMA auprès des Nations Unies, son Excellence ILLUEGA (Chef de Délégation), le Représentant de la LIBYE auprès des Nations Unies, son Excellence KIKHIA et le Représentant de l'INDE son Excellence MULYE, s'est rendue à COTONOU le I6 Février I977, pour enquêter sur la matérialité de l'agression armée impérialiste dont la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN a été la victime le I6 Janvier I977.

C'est ainsi enfin que la 28ème Session Ordinaire du Conseil des Ministres de l'Organisation de l'Unité Africaine à LOME, a dépêché à COTONOU le Mercredi 23 Février I977 une Commission Spéciale d'Enquête composée des Ministres des Affaires Etrangères des Sept Pays suivants : LIBYE (Président) - NIGERIA - GUINEE - NIGER - MOZAMBIQUE - ANGOLA - ZAMBIE et d'un Représentant du Sécrétariat Général de l'Organisation de l'Unité Africaine , pour faire toute la lumière sur les évènements survenus en REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN le Dimanche I6 Janvier I977.

Après avoir écouté le Rapport présenté par son Président, Notre Grand Camarade de Lutte Mathieu KEREKOU, sur la situation vécue par notre Pays depuis le I6 Janvier I977 jusqu'à ce jour, après avoir écouté les différents rapports sur l'agression armée impérialiste notamment ceux de la Commission Internationale d'Enquête, de PETER ONU, Secrétaire Général Adjoint de l'O.U.A. et de la Commission Ministérielle de l'O.U.A, la Session Conjointe

/...

Spéciale du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du BENIN, du Conseil National de la Révolution et du Gouvernement Militaire Révolutionnaire des 7,8,9;IO, II et I2 Mars I977 a décidé de rendre public le rapport suivant :

LES FAITS

Le Dimanche I6 Janvier I977, peu avant 9 heures, le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN, notre Grand Camarade de lutte Mathieu KEREKOU lançait sur les antennes de la Voix de la Révolution émettant de COTONOU l'appel suivant :

"""" MILITANTES ET MILITANTS DE LA REVOLUTION POPULAIRE DU BENIN.

Ainsi donc, un groupe de mercenaires à la solde de l'impérialisme international aux abois, a déclenché depuis ce matin à l'aube, une agression armée contre le Peuple Béninois et sa Révolution, en attaquant la ville de COTONOU.

A l'heure où nous vous parlons nos unités de combat sont à pieds d'oeuvre et défendent avec un acharnement révolutionnaire les points stratégiques de notre ville agressée.

Nul doute que nous vaincrons, car notre cause est juste et notre Peuple intrépide est invincible.

En conséquence, chaque militante et militant de la Révolution, où qu'il se trouve, doit se considérer et se comporter comme un soldat au front engagé dans un combat sacré pour sauver la patrie en danger.

/...

Nous lançons un appel patriotique aux Comités de Défense de la Révolution (C.D.R.) et à toutes les Instances Locales de la Révolution Démocratique et Populaire, pour qu'ils développent et renforcent la riposte massive aux ennemis du Peuple Béninois.

LA REVOLUTION OU LA MORT !
MORT AUX MERCENAIRES !
MORT AUX TRAITRES !
PRET POUR LA REVOLUTION !
LA LUTTE CONTINUE.

NOUS VAINCRONS !.....

Par ce communiqué officiel, le monde entier apprenait l'agression armée impérialiste lâche et barbare dont le Peuple Béninois vient d'être victime.

Les déclarations officielles qui suivirent cet appel précisent que les mercenaires transportés par un avion sans immatriculation, du type D.C. 7 ont, dès leur débarquement, attaqué l'aéroport, puis de nombreux autres immeubles dans leur progression vers le Palais de la Présidence de la République, l'un de leurs objectifs principaux. Mais ils ont été arrêtés net dans leur marche en avant par une riposte énergique et fulgurante des premiers éléments des Forces Armées Populaires du BENIN ; et, acculés à une retraite précipitée qui tourna vite en déroute, ils ont dû décoller en catastrophe avec leur avion, abandonnant sur le terrain des cadavres des leurs ainsi que ceux d'entre eux qui n'ont pas pu regagner l'appareil. Ils ont été également contraints d'abandonner sur le champ de bataille d'importants lots de matériels militaires modernes (armes, munitions, postes émetteurs-récepteurs, etc..etc.).

Tels sont les faits qui, portés à la connaissance des Peuples épris de Paix et de Justice du Monde, et plus particulièrement

/...

ceux de l'AFRIQUE combattante ont motivé la mise sur pied d'une Commission Internationale d'Enquête dont la mission est de faire toute la lumière sur les évènements en question afin d'informer objectivement l'opinion internationale sur la matérialité des faits ainsi que sur leurs tenants et leurs aboutissants.

ENQUETE PROPREMENT DITE

A/- CONSTATS :-

La zône d'action des mercenaires est située au Sud-Ouest du District Urbain de COTONOU I dans la cinquième Commune. Elle est limitée :

AU SUD :- par l'Océan

A L'EST :- Par la Rue bitumée à double voie reliant le Boulevard de FRANCE à la route Inter-Etat n° II (COTONOU - OUIDAH) et prolongeant par sa partie non bitumée à voie unique bordant la clôture Est du Centre National Hospitalier et Universitaire.

AU NORD :- par la rue non dénommée passant devant l'entrée principale du Collège d'Enseignement Moyen Général Père AUPIAIS.

A L'OUEST :- Par la limite Ouest de l'Aire d'atterrissage de l'Aéroport International de COTONOU.

Les constatations effectuées dans cette zone font ressortir d'importants dégâts causés par des tirs d'armes lourdes et légères sur des immeubles publics et privés dont les plus endommagés sont :

/...

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE - HALL DE CONGRES - HOTEL CROIX DU SUD - BATIMENTS DU CONSEIL DE L'ENTENTE - MINISTERE DE L'INTERIEUR - DE LA SECURITE ET DE L'ORIENTATION NATIONALE - IMMEUBLE D'HABITATION APPARTENANT A L'OFFICE BENINOIS DE SECURITE SOCIALE - RESIDENCE DU DIRECTEUR DE LA BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE OUEST - NOUVEL IMMEUBLE DE L'AMBASSADE DU NIGERIA - RESIDENCE DE L'AMBASSADEUR DES ETATS-UNIS - AMBASSADE DU ZAIRE ETC...

Ces dégâts et dommages portent surtout sur les vitreries, menuiserie, maçonnerie et installations électriques.

Il est à noter que les appartements destinés à l'habitation du PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ont été spécialement l'objet de tirs précis de mortiers ayant entrainé la destruction du toit.

En dehors des immeubles, il est à signaler que plusieurs véhicules (Avions - voitures - cyclomoteurs) ont également subi de dégâts.

Les balles et les éclats d'obus des criminels mercenaires ont fait plusieurs victimes dans les rangs des militants en uniforme ou non résolument engagés dans la Défense de la Révolution de même que parmi les étrangers résidant dans la zône de combat.

Ces mercenaires sans patrie ont ainsi lâchement assassiné cinq militants :

- Adjudant des F.A.P. TOSSOU Mathieu
- Soldat de I°classe ALASSANE Kassimou
- Gendarme de I°classe THOTO Paulin
- Soldat de 2°classe YESSOUFOU Lassissi
- Camarade BAMBOCHE

et blessé grièvement Quarante-Quatre (44) autres.

/...

Il convient de noter qu'un camarade de lutte COMLAN Sylvain est porté disparu au cours de cette invasion.

Du côté des mercenaires, un blanc et un noir ont été abattus par les Forces Armées Populaires ; leurs corps conservés à la morgue du Centre National Hospitalier et Universitaire de COTONOU ont été constatés par les différentes Commissions.

Un capturé vivant BAH ALPHA OUMAROU du nom d'emprunt BIALLO Mamadou Alpha et de son nom de guerre : MENDOZA a été présenté à toutes les Commissions d'Enquête venues à COTONOU.

De l'important arsenal de guerre utilisé dans l'ignoble agression contre la paisible Peuple Béninois, les mercenaires à la solde de l'impérialisme international ont, dans leur déroute panique, abandonné tant à l'aéroport que sur leurs divers trajets, de nombreuses armes et munitions de guerre, appareils de transmission dont on peut citer des mortiers de 81 m/m, des mitrailleuses 12/7, un émetteur-récepteur de 300 Watts.

Ils ont abandonné aussi sur le terrain plusieurs caisses de munitions parmi lesquelles se trouvait une, contenant de précieux documents relatifs à l'agression.

B/- AUDITIONS ET INVESTIGATIONS

Les témoignages concordants recueillis par les différentes Commissions d'Enquête, jettent une lumière éclatante sur les faits relatifs à l'agression dont a été victime le Peuple Béninois le Dimanche 16 Janvier 1977.

Plus d'une trentaine de témoins privilégiés qui d'une manière ou d'une autre, et à différents points où ils étaient alors

/...

ont eu à vivre et observer certains aspects de l'agression, ont été entendus.

Sur le déroulement des faits à l'aéroport international de COTONOU il a été procédé à l'audition sur Procès-Verbal de tous les employés de l'ASECNA et militaires des Forces Armées Populaires qui y étaient en service lors des évènements.

Parmi les témoignages, les plus intéressants ont été ceux de :

1°/- FAVI Jean-Baptiste : Sergent-Chef, Pilote à l'Escadrille Nationale des Forces Armées Populaires du BENIN.

2°/- SAMARI Abou, Gendarme en service à la Brigade des Transports Aériens de COTONOU.-

3°/- BADOU Emile, Assistant de la METEO.

4°/- ACCROMBESSI Eugène, Contrôleur de Tour à l'Aéroport International de COTONOU.-

5°/- KPATENON Simplicien, gardien de la Paix en service à la Police Spéciale de l'Aéroport de COTONOU.-

Il a été recueilli des témoignages de civils Béninois et expatriés présents sur les lieux pour des raisons diverses et dont les plus édifiants sont ceux de :

1°/- SOUDO Dohou Tossè Rock (Béninois)
2°/- LALOU Oscar (Béninois)
3°/- AGBOTON Cassien (Béninois)
4°/- MULLARD Claude (de Nationalité Française)
5°/- LECADRE Christian (de nationalité Française)
6°/- BUSSOT Xavier (de nationalité Française)
7°/- MISCHEL Jean-Jacques (de nationalité Française)

/...

8°/- POGNON Guy (Béninois)
9°/- HOUEMIOU Ferdinand (Journaliste ONEPI)

L'Adjudant-Chef KOUTON Atèmènou Jean qui, après l'alerte a dirigé les premiers éléments des Forces Armées Populaires engagés dans la riposte sur le terrain d'atterrissage a été entendu comme un des témoins les plus privilégiés.

Ces divers témoignages concordants ont permis d'établir le récit suivant du déroulement des faits :

Le Dimanche 16 Janvier 1977 vers 7 heures, un avion pirate, donc sans immatriculation, mais de type DC 7 à 4 hélices se posa sur l'aéroport international de COTONOU sans autorisation préalable de la Tour de contrôle. Il a pratiqué un atterrissage court côté mer de la piste et fit ensuite une forte inversion à la bretelle civile pour rejoindre le parking, face au bloc technique. Là, il s'immobilisa et jeta des tuyaux métalliques le long desquels se laissèrent glisser jusqu'à terre une horde de mercenaires blancs et noirs fortement armés. Dès leur débarquement, ces mercenaires ont pris d'assaut le bloc technique de l'aéroport et se sont répartis ensuite en quatre groupes et un Etat-Major :

- le premier groupe devait contrôler l'aéroport, les trois autres se dirigèrent vers la ville et l'Etat-Major resté sur le lieu d'atterrissage pour diriger les opérations avec des postes émetteurs-récepteurs.

Les éléments de sécurité des Forces Armées Populaires en stationnement à l'escadrille nationale, ayant tenté de contre-attaquer les agresseurs, ont été très tôt réduits au silence par les feux nourris d'armes automatiques et de roquettes des mercenaires.

/...

Sur l'aire de l'atterrissage comme sur le parking automobile de l'aérogare, les mercenaires ont réquisitionné tous les véhicules qu'ils ont pu rencontrer et s'en sont servis pour se rendre en ville. Parmi ceux dont les véhicules ont été réquisitionnés sous la menace des armes figurent les expatriés français MULLARD Claude et LECADRE Christian ainsi que le Béninois LALOU Oscar.

En outre, pour les aider à décharger leurs matériels de guerre les mercenaires ont pris en otage et utilisé toujours sous la menace des armes des béninois dont le Gendarme SAMARI Abou, le Sergent-Chef FAVI Jean-Baptiste, l'assistant de METEO BADOU Emile.

Les 3 groupes qui progrèssèrent vers la ville ont manoeuvré comme suit :

- le premier se dirigea vers le Palais de la République par le Boulevard maritime, via l'Ambassade du NIGERIA.

- le second également vers le Palais de la Présidence de la République par la rue de l'aéroport via la Direction du TRESOR.

- le troisième se dirigea vers le Camp GUEZO en passant par les quartiers HAIE-VIVE et CADJEHOUN pour regagner la rue du collège d'Enseignement Général Père AUPIAIS.

Dans leur progression dans les trois directions, les assaillants tiraient des feux nourris sur un certain nombre de bâtiments publics et privés tuant et blessant des citoyens civils et militaires et causant d'importants dégâts aux immeubles ainsi qu'aux véhicules.

Pour mieux attaquer le Palais de la Présidence de la République, les mercenaires prirent position à la fois au Hall des Congrès, côté Ouest du Palais, et dans l'immeuble "Les 40 LOGEMENTS"

/...

côté nord-ouest du Palais, de ces deux points d'appui ils exécutaient en feux croisés des tirs d'armes automatiques et de roquettes sur l'immeuble. Le groupe des mercenaires resté à l'aéroport attaquait à distance le camp et le Palais de la Présidence de la République par des tirs d'obus de mortier de 8I.

Mais face à la riposte foudroyante et énergique et à la supériorité des feux de la Garde Présidentielle ainsi que des éléments envoyés à la contre-attaque, l'Etat- Major des mercenaires a dû ordonner la retraite immédiate et un décollage précipité au bout de trois heures environ de combat.

EXTRAITS SONORES

Les extraits sonores ci-après de déclarations de béninois et d'expatriés qui se sont trouvés en présence des mercenaires, constituent un témoignage vivant sur l'agression armée impérialiste du Dimanche I6 Janvier I977 contre la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN.

ECOUTEZ - LES

- MISCHEL Jean-Jacques (Français) né le 3I Mars I949 à Kaltenhouse (FRANCE) de MISCHEL Alphonse et de ROESCH Lucien de Nationalité Française, Professeur à l'Université Nationale du BENIN, Département des Sciences Economiques , célibataire, domicilié à COTONOU, BP. 7039, reformé pour raison de santé -

""""""" A deux reprises j'ai vu des gens qui avançaient dans le jardin qui donnait sur la rue : la Ière fois, c'était un blanc en tenue militaire comme les Béninois avec un sac à dos et plusieurs objets qui pendaient un peu partout autour de la ceinture et sur le dos... il lança des rafales de mitraillette en direction de la

/...

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE et puis est retourné se cacher sous les 40 Logements toujours en se baissant.

Une 2ème fois , je crois que c'est le même blanc qui avançait avec la mitrailletto et à peu près à huit mètres de lui avançait un soldat noir habillé comme les Béninois mais avec sac à dos aussi. Il portait une arme qui ressemblait à un long tuyau de 40 centimères... J'entendais également une personne que je n'ai pas vue donner des directives avec une voix très claire et dans un accent français impeccable....."""""

- BUSSOT Xavier (Français) né le 9 Août 1923 à Jérone (ESPAGNE) de BUSSOT Dumas et de AMPARO Ferrer, de nationalité française, marié et père de deux, enfants, Chef mécanicien aux Travaux Publics, en service au G.T.E., domicilié à COTONOU, bâtiment des 40 logements, jamais soldat -

"""""""Soudain des personnes ont tapé à ma porte en disant " Tu ouvres ou je tire " tout en tapant de plus en plus fort à la porte ; j'ai donc ouvert et le moment précis en tenue kaki de combat et avec un insigne brassard vert sur l'épaule droite. Ils m'ont poussé ventre à terre en me menaçant avec les armes et ensuite j'ai été recouvert de drap de lit et couverture; cependant j'entendais tout le bruit qu'ils faisaient.... Ils sont sortis de mon appartement et tout en tirant ils sont montés au 4ème étage... et ensuite ils sont redescendus tout en tirant en direction de la Présidence... Les trois personnes qui ont fait irruption dans mon appartement sont des blancs....."""""

- MULLARD Claude (Français) né le 9 Juin 1939 à Calais (FRANCE) de MULLARD Edouard et de LESSAGE Joanne, de nationalité française, marié, père de 2 enfants, conducteur des travaux à la Société GSS (Gobillot Sobec Seta), domicilié à COTONOU, en face de la villa du Général SOGLO, BP. 1521, ancien militaire de classe 57 -

/...

""""""" Dimanche matin I6 Janvier I977 vers 7 heures 05 minutes j'ai quitté mon domicile en direction de OUIDAH-NORD pour me rendre à mon travail. Profitant de la route, je vais porter mon courrier bien régulièrement à l'aéroport. En chemin j'ai rencontré mon collègue Monsieur LECADRE Christian avec qui j'ai fait chemin ensemble. Sur le chemin, avant l'aéroport un peu avant le bâtiment en construction nous avons été arrêtés par un groupe de militaires fusils en mains et ils nous ont obligés à leur laisser nos voitures .... J'ai vu quelques blancs et quelques africains. Il y en a un qui m'a parlé en français avec un accent français....."""""

MILITANTES ET MILITANTS DE LA REVOLUTION

vous venez ainsi d'écouter quelques-uns des nombreux témoignages éloquants, recueillis sur l'agression impérialiste du I6 Janvier I977.

L'interrogatoire du mercenaire guinéen capturé vivant met quant à lui en lumière le processus de recrutement, d'entraînement de l'Armée des mercenaires ainsi que son débarquement le I6 Janvier I977 à COTONOU.

Cette déposition est entièrement confirmée par les documents en possession de l'Etat Révolutionnaire du BENIN. Ecoutez plutôt :

- BAH ALPHA OUMAROU, né le 23 Mars I948 à Kaffrine Kaolack au Sénégal de feu BAH Abdoulaye et de DIALLO Mamadou Djiou, célibataire sans enfant, sans profession, race peulh, religion musulmane, de nationalité guinéenne -

""""" C'est lors de l'arrestation de Monsieur DIALLO Telli que les dirigeants des deux oppositions Guinéennes qui se trouvaient à DAKAR se sont réunis et ils ont essayé de mobiliser tous les ressortissants Guinéens qui sont à l'étranger. C'est à dire autour

/...

d'une organisation qui s'appelle R.G.E. (Rassemblement des Guinéens à l'Etranger). Cette organisation demandait des volontaires comme quoi, le régime du Président AHMED SEKOU Touré est partial, ce qui veut dire en terme clair que Monsieur SEKOU Touré est contre les Peulhs, il veut supprimer cette race donc il faudrait prendre les mesures qui s'imposaient, donc essayer de lutter contre lui. Il y a eu des propositions en lieu public à DAKAR ; partout publiquement ils ont demandé quels étaient les volontaires, est-ce qu'il y a des volontaires vraiment qui veulent se sacrifier pour notre dignité, là tout le monde a levé le bras, j'étais là, j'ai assisté à plusieurs réunions, au début j'étais insensible, lorsqu'ils ont parlé chaque fois des problèmes économiques de la Guinée et de la situation comme tout le monde le sait en Afrique. Puis d'autres phraséologies plus au moins existantes toujours comme quoi SEKOU Touré voulait supprimer les Peulhs. Surtout ça moi je n'en sais rien parce que depuis 1967 j'ai quitté la GUINEE. Mais je me suis dit et j'ai rapproché certains faits qui m'ont vraiment guidé pour me dire que les peulhs là ne peuvent pas avoir tous tort. Donc j'ai adhéré au mouvement et un responsable m'a donné une carte parce que ce jour-là je n'avais de quoi m'acheter la carte de RGE carte de membre. Le responsable qui s'occupait maintenant de l'affaire militaire a chargé un jeune de me voir et de me contacter pour les entrainements. J'ai été le voir et il me dit : maintenant on a trop tardé il faudrait qu'on fasse quelque chose, j'ai dit oui ; quelle est ce quelque chose qu'on va faire. Il me dit qu'il y a un pays qui pourra nous abriter pour que nous puissions nous entrainer, ils n'ont pas dit qui entraîner, chez qui entraîner.

Quelques jours plus tard il me dit va à la vaccination ; à la vaccination on me donne un nom que j'avais, il s'agit d'un faux nom. On me vaccine sans me poser d'autres questions et quelque temps après, on me dit demain embarcation destination inconnue, pas de question à poser. Il m'a dit que personne ne doit se présenter sous son vrai nom, que d'autres n'avaient pas de papiers d'identité et que ceux qui en avaient ils les avaient récupérés, que rien

/...

ne pouvant transpirer.

Arrivés au Maroc à CASABLANCA on prend une voiture qui se charge de nous. Je ne sais pas quelle direction avons-nous prise, si c'est Nord ou au Sud je ne pouvais pas m'orienter car la descente de l'avion j'avais la tête embrouillée, on nous amène toute la nuit on débarque dans un camp militaire, et j'ai entendu chuchoter; " on est pas loin de MARACKECH ".

C'est un Colonel qui était le Chef de la Base. Lorsque nous sommes arrivés on nous dit que là il y avait une telle discipline que seuls le Commandant et le Colonel étaient au courant de nos vrais noms.

Les gens qui y étaient avaient des gueules d'Allemands, d'autres ressemblaient à des Français, mais en tout cas ce sont des gens qui ont déjà fait la guerre, même en les voyant on le sait. Nous sommes restés là-bas pendant dix jours, le Vendredi soir, avant hier il y eu deux Béninois qui sont arrivés à la Base. Ils venaient d'Europe. Lorsqu'ils sont venus on a fait rassemblement, le Commandant les a présentés : le Chef de la Délégation s'appelait " WAKOU " simple nom qu'il a prononcé ce soir. Le second ne s'est pas présenté c'était un membre influent de ce front, il a dit tout simplement Monsieur " WAKOU " président d'un certain front de libération, il n'a même pas précisé " BENIN " ni autre. C'est plus tard dans la nuit, il y en a qui distribuaient des cartes entre eux et les Etats-Majors, ils essayaient de prendre les Béninois qui connaissaient le terrain pour leur servir de guide. Ces gens là ils leur distribuaient les cartes. Les gens ont jeté un coup d'oeil dessus ils ont vu COTONOU, dès lors ils ont su qu'il s'agissait du BENIN.

Le matin du Vendredi, on nous donne des treillis camouflés. On le porte on dit embarquement dans l'avion. Mais le gars qui nous a conduits au Maroc, il nous a contactés nous les douze jeunes qui étaient partis avec lui, il nous a dit, voyez, nous sommes là, ces gens nous entrainent, donc ils vont en mission nous devons les accompagner.

/...

Nous lui disons mais nous on a même pas fait dix jours tu nous dis d'aller à une mission c'est un suicide et surtout au BENIN,qu'est ce que nous avons à faire au BENIN, tu ne nous a pas dit ça avant qu'on ne vienne ici dans cette base, tu nous avais dit que nous devions nous entraîner ici pour retourner dans notre pays entrainer d'autres mais pas quitter ici faire d'autres opérations parallèles. On lui a fait cette remarque et il a répondu que ce n'est pas grave ; vous êtes obligés de prendre les munitions. On a compris. Si nous essayons de résister il y a des commandos qui vont nous abattre sans sommation, parce quepersonne ne les connait de vue, on ne sait pas d'où ils viennent, et personne ne sait d'où nous venons également. C'est pour cela que moi personnellement je me trouve aujourd'hui ici dans la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN.....

.....Mais ce qui m'a surpris, nous sommes arrivés dans une base militaire où nous avons trouvé des plus anciens que nous.En outre j'entends dire : " ne vous inquiétez pas, vos virements seront faits comme d'habitude dans vos banques respectives ". Le Colonel qui était là, les a rassurés qu'ils auront un autre contrat. Moi, et les autres jeunes qui étaient avec moi, sommes objets d'une tromperie.....

.....Nous sommes venus là (en REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN) moi personnellement, j'étais sur le toit de l'aéroport. Ma mission était de regarder au bord de la mer et de surveiller.....

.....Nous avons quitté la base vers I4 heures 30 mn le Samedi I5 Janvier I977, Nous sommes environ une centaine, dont deux Béninois pour le compte desquels, s'effectue la mission.....

.....Nous avons fait escale dans un aéroport international dénommé " FRANCE-VILLE " aux environs de 20 heures au GABON. Là, nous avons changé d'avion. Sur la plaque de l'aéroport il est écrit Aéroport International EL HADJ OMAR BONGO : " FRANCE-VILLE ".....

.....J'ai vu un Européen qui semblait à un Officier Français s'approcher de l'avion. L'avion porte un numéro que je n'ai

/...

jamais vu, je crois avoir lu LXY ou XYL et il a à la queue une sorte de feuille de manioc en couleur verte....

.....Nous sommes partis de DAKAR Aéroport de YOFF le 3I Décembre I976. Nous sommes arrivés à l'aéroport de CASABLANCA vers I7 heures, le même jour, nous avons une voiture qui nous a pris en charge. Nous ne sommes même pas passés par le salon de l'aéroport, la voiture nous a récupérés sur la piste pour une destination inconnue.....

.....Mon Chef de groupe s'appelait Adjudant GARNIER. C'est un blanc. Il doit être français parce qu'il parle français sans accent étranger. Il parle avec un accent Breton ou quelque chose comme ça...

.....J'ai un " FAL " (Fusil d'assaut léger) de fabrication belge. Ils avaient en majorité des FAL, des fusils d'assaut légers ; il y avait des gars qui avaient des mitrailleuses qu'on appelle " MAG ".....

.....Les armes et munitions étaient stockées dans la base là-bas. C'est là-bas qu'on les a trouvées on les a chargées dans l'avion. Ils ont débarqué certaines armes et munitions à FRANCE-VILLE, on a pris le reste et l'embarquer dans l'avion qui nous a emmenés. Nous avons quitté FRANCE-VILLE dans les environs de 3 heures du matin tout le monde avait sommeil.....

.....Le premier avion avait des réacteurs et le second a des hélices, j'ai vu des hélices, quatre hélices, j'ai vu encore des réacteurs qui crachaient les gaz.....

.....Lorsque l'avion s'est posé il a freiné en catastrophe, il y avait deux tiges cylindriques, sur lesquelles on glissait pour descendre, on a glissé pour descendre, on nous dit de nous éparpiller.....

/...

.....Lorsque nous quittons DAKAR, c'est le ROYAL-AIR-MAROC qui nous a transportés.....

.....A l'aéroport de FRANCE-VILLE, comme partout ailleurs, il n'y a jamais eu de formalités.....

....."Nous on était I3 guinéens, II béninois, plus les deux Chefs de Mouvement qui étaient venus après, ça fait treize Béninois "

.....Au GABON je n'ai vu monter personne.....on a monté du matériel ; le matériel que j'ai vu, j'ai vu des petits casiers métalliques et une caisse de pharmacie c'était une croix rouge dessus, ce qui m'a fait conclure que c'était une caisse de médicaments... J'ai vu le médecin s'occuper de son embarquement, de l'embarquement de la caisse.....

.....La base, je ne connais pas son nom, on est venu la nuit et on est sorti par air.....Cette base, je n'ai pas pu faire son tour mais elle est vaste, j'aurais entendu dire que c'est une base abandonnée par les Américains qui est revenue au MAROC ;...Il n'y a aucun soldat marocain qui nous a entrainés. Pour la sécurité de la base, il n'y avait que des Gendarmes c'est à dire pour surveiller les alentours de la base.... Oui des Gendarmes marocains,ces gens là, on les a trouvés là-bas..... " FIN DE CITATION "

C/- ÉTUDE DES DOCUMENTS :-

Il a été procédé au dépouillement et à l'exploitation minutieux d'importants documents abandonnés par les mercenaires sur les lieux du crime. Ces documents à caractère authentique ont permis de confirmer les révélations du mercenaire BAH ALPHA OUMAROU et de percevoir dans les moindres détails toutes les étapes de l'agression armée impérialiste du I6 Janvier I977 depuis sa préparation jusqu'à son exécution.

Les différents documents abandonnés par les mercenaires dans leur déroute constituant des preuves particulièrement édifiants sur la conception, la préparation, l'organisation et l'exécution de l'agression armée impérialiste contre notre Pays.

/...

/-) RESULTATS DE L'/"ENQUETE

1°/ - Les Objectifs de l'opération et les hypothèses

L'agression armée impérialiste du 16 janvier 1977 contre le Peuple Béninois et sa Révolution est une opération que préparaient depuis le déclenchement du Processus Révolutionnaire en REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN dans différentes capitales européennes et africaines, les représentants authentiques de l'impérialisme international et leurs valets d'origine Béninoise.

Tout ce qui sera dit à ce sujet dans le présent chapitre provient essentiellement de l'exploitation faite des documents authentiques abandonnés sur le champ de bataille par les mercenaires dans leur déroute.

L'OBJECTIF PRINCIPAL DE L'OPERATION

A propos de l'objectif principal de l'opération, les organisateurs de l'agression, dans un de leurs documents, ont écrit :

""" Eliminer le régime actuel, mettre en place l'équipe nouvelle issue du " Front de Libération et de Réhabilitation du Dahomey".

Tous les rapports et documents tombés en notre possession confirment cet objectfi. En effet, dans un premier rapport sur la situation en REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN, on peut lire :

/...

""" L'étude de la situation au BENIN depuis la prise du pouvoir par KEREKOU a amené quelques-uns de ses nationaux à la certitude qu'il fallait mettre fin, le plus tôt possible, à cette expérience. Le Régime actuel, conscient de ses propres excès et des "irréparables" commis, n'a d'autre alternative que la "Fuite en avant", encouragé en cela par les pays progressistes les plus engagés du Continent, voire d'ailleurs. Le résultat en est l'adhésion de plus en plus accélérée à ce " Club" des Pays Africains se réclament du MARXISME et de l'ANTI-Impérialisme fortement soutenu par L'U.R.S.S. et CUBA.

" Rien n'était fait pour faire échec à cette tendance, le le Bénin comme la Guinée Equatoriale, SAO TOME et PRINCIPE, constituera sous peu une escale solide à l'axe ALGER-CONACRY-BRAZZAVILLE-LUANDA, pour ne parler que de l'essentiel dans cette grande moitié OUEST du Continent Africain.

" Une action au Bénin visant à mettre un terme à la glissade du régime actuel vers l'EST empêcherait la ruine de ce pays et aurait un effet psychologique, peut-être décisif sur certains Chefs d'Etat Africains enclins à "composer très loin" avec les marxistes, quelles que soient leurs raisons : prudence ou conviction idéologique. Une section victorieuse donnerait aux marxistes eux-mêmes la notion de limité à leur soif d'expansion.

Pour toutes ces raisons, le principe de l'action étant retenu, la démarche suivante consiste à définir ce qu'elle sera et les moyens (dans le sens le plus général du terme) qu'elle réclame.

" FIN DE CITATION'

/...

Dans un autre document, on peut lire ce qui suit :
""" Il ressort que :

- le soutien populaire au Régime, n'est qu'apparent et limité :

- L'adhésion de l'ensemble des Forces Armées n'est pas acquise, les éléments PAPA sur OSCAR (I Cie) et GOLFE sur PAPA - Novembre (I Esc.) sont prêts au soulèvement ;

- Les éléments, à priori fidèles au régime actuel, ne paraissent pas très " musclés" tant pour ce qui concerne les hommes que les matériels.

En résumé des différentes études faites, les Responsables de l'opposition concluent que presque toutes les conditions nécessaires et suffisantes sont maintenant réunies pour abattre le Régime actuel avec le maximum de chances de succès ; les moyens qui sont à leur disposition ont fait l'objet d'une analyse complète seul un petit " coupe de pouce" serait nécessaire pour forger l'instrument de la Victoire. Il sera l'élément TANGO-ECHO que nous définirons plus loin."""

Dans la citation qui précède les noms codés ont été décodés comme suit !

- "éléments PAPA sur OSCAR" " = éléments Parachutistes de OUIDAH

- "éléments GOLFE sur PAPA- NOVEMBRE= éléments de Gendarmerie de PORTO-NOVO

- "éléments TANGO - ECHO" = éléments Troupes étrangères.

Toujours dans le même document on peut lire :

/...

M I S S I O N : - La mission des forces intervenantes se formule ainsi :

Par une action combinée de l'ensemble de nos Forces (intérieures et extérieures), action initiée discrètement, menée avec audace au fur et à mesure de son développement, attaquer en vue de réduire le plus rapidement possible jusqu'à sa disparition, la surface sur laquelle "règne" le Chef actuel de l'Etat en recherchant le contrôle des leviers de commande traditionnels, la neutralisation des dirigeants, au besoin en les détruisant. Simultanément, autoriser et aider la mise en place de la nouvelle équipe, chercher le plus vite possible à asseoir son autorité, en étendant l'action sous toutes ses formes sur l'ensemble du Territoire National.

Le tout, en étant prêt à faire face à une contre-action venant de l'extérieur (pour mémoire).

Dans une autre document, on peut lire ce qui suit :

I/ - LA MISSION DU GROUPE D'INTERVENTION

a/ Elle doit traiter, dans l'ordre, les objectifs suivants :

La personne de K. - impératif !	S'en emparer ou détruire
ses amis -si possible:	" "
Le Palais Présidentiel	L'occuper
Le Camp Militaire	- L'investir Le "désactiver" en vue d'interdire toute possibilité d'intervention immédiate ou future, - Négocier ensuite

/...

La Station de la Radio Nationale	L'occuper Ne rien détruire L'exploiter.
Les Forces de Gendarmerie et de Police.-	Les neutraliser. Essayer, dans un 2° temps, d'obtenir leur coopération.
Le Port	Le contrôler. Y interdire l'accès de l'extérieur, comme de l'intérieur.
L'Aéroport	Le contrôler, l'exploiter au besoin.-

b) la Mission n° 2 du groupe d'intervention est de favoriser la mise en place de l'équipe nouvelle.

Par l'exploitation de la Radio Nationale - diffusion de bandes enregistrées.

Le groupe devra, éventuellement, recevoir les premières demandes de ralliement.

La définition de l'intention de manoeuvre va être fonction du moyen d'acheminement du groupe d'intervention. Selon la nature de ce moyen d'acheminement " du vecteur ", la mise en place des différents éléments sera différente. L'heure à laquelle se déroulera l'opération aura également une influence décisive sur la manoeuvre elle-même. Il est évident que l'on envisage ici l'hypothèse de la présence dans la Capitale des éléments K et ses amis ".

Toujours sur la mission de l'Armée des mercenaires en REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN dans le document portant ordre préparatoire

/...

en date du I3 Janvier I977 du Colonel Commandant le G.E.I. on peut lire ce qui suit :

"MISSION : ELIMINER LE REGIME ACTUEL - METTRE EN PLACE L'EQUIPE NOUVELLE ISSUE DU F L E R D.

INTENTION DU COMMANDANT " FORCE OMEGA ". Concentrer tous ses moyens sur la capitale COTONOU, afin de neutraliser les dirigeants du pouvoir. S'emparer des leviers de commande traditionnels et favoriser la mise en place de l'équipe nouvelle.

" POUR CE FAIRE, DECIDE :

Dans un premier temps, de mettre à terre par surprise, la totalité de OMEGA sur l'aéroport international de COTONOU et d'y contrôler les installations.

" Dans un deuxième temps, le plus rapidement possible, de progresser vers l'Est pour attaquer et occuper les objectifs déterminés (PR - SMR - CAMP MILITAIRE - RADIO - MAISON K) en se couvrant face au M-O (axe routier ferré OUIDAH/CALAVI/COTONOU.

"Dans un troisième temps, de contrôler toute la partie Ouest de la ville avec pour limite la lagune à l'Est, tout en maintenant la couverture vers l'Ouest.

"Dans un quatrième temps, selon l'évolution, de prendre les mesures afin de rechercher le contrôle de l'ensemble du territoire national ".

"Pour renverser le régime actuel de la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN et mettre fin au processus révolutionnaire, l'impérialisme international, comme il fallait s'y attendre, a choisi une forme d'action violente, la violence réactionnaire. Le passage suivant extrait d'un des documents en dit long :

/...

B/- DIFINITION DE CETTE " ACTION "

Après étude des facteurs traditionnels qui font la décision il apparait qu'une action initiée de l'intérieur du Pays serait extrêmement dangereuse ; Risques de fuites, peu d'enthousiasme de la part des opposants de l'intérieur à se " mouiller " les premiers. On les comprend si l'on considère le climat d'espionnite et de suspicion qui règne dans le pays.

" Quant à la nature même de l'action, elle se définit comme étant nécessairement violente. Ceci apparaît suffisamment évident pour ne pas avoir à être développé.

" Il découle de tout cela que seule l'intervention depuis l'extérieur d'une force armée pourrait être à l'origine d'un changement politique radical. Tous les renseignements obtenus indiquent que la résistance passive de la Majorité du Peuple DAHOMEEN à l'égard du régime actuel fera place à une adhésion active et dynamique à tout facteur susceptible d'apporter le changement.

PAR QUELS MOYENS REUSSIR L'INTERVENTION D'UNE FORCE ARMEE ETRANGERE EN REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN.

Le Cerveau de l'agression impérialiste contre la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN a minutieusement étudié et analysé les conditions et moyens nécessaires pour perpétrer son crime avec le maximum de chances de succès. C'est ce que révèlent les passages suivants d'un rapport contenu dans un document d'étude sur l'exécution de l'agression abandonné par les mercenaires dans leur fuite désordonnée :

/...

"" CITATION ""

""" Reste la solution d'une intervention à partir d'un état plus éloigné, moins compromissible :

- par voie de mer : soit à quai . port de pêche
  . port en eau profonde.
  soit à partir du large . Zodiac (par ex.)
- par avion aéroporté : impossible.moyens de largage difficiles à réunir et zônes de saut possibles. trop éloignées de l'objectif.

par avion aérotransporté : avec atterrissage sur l'Aéroport de COTONOU.

De plus, cette opération, doit-elle être préférable de jour, de nuit, ou classique lever du jour ?

La solution retenue devra, dans les vecteurs disponibles, tenir compte de leur aptitude à opérer à découvert ou non, de la qualité variable des objectifs selon l'heure à laquelle se fera l'opération. Ne pas perdre de vue que l'effet de surprise doit être rapide, efficace, décisive.

/...

Différentes hypothèses :

DE JOUR	DE NUIT
Par voie de mer	
a) à quai en eau profonde	impossible
impossible -Port encombré.	possible de nuit, s'il y a un moyen d'accéder aux quais (l'entrée du port serait fermée).
b) port de pêche...impossible de jour	
c) à partir du large, avec débarquement depuis Zodiac.	

Barre dangereuse - rouleaux sur la plage - Ce phénomène est-il constant ou y a-t-il des périodes pendant les saisons ou pendant certaines phases des marées qui atténuent ces difficultés ?

de jour, impossible, la mer est surveillée.	de nuit, la chose devrait être possible si les difficultés précédentes disparaissent - Avantages certains d'être mis à terre à l'endroit voulu les objectifs principaux étant proche de la côte (y compris la maison de K qui devient alors un objectif dans la mesure où il s'y trouve effectivement.

/...

DE JOUR	DE NUIT
<u>Par voie aérienne</u>	
<u>Aérotransport</u>	
avantages : -Aéroport peu surveillé	mêmes avantages et mêmes inconvénients.
Un avion doit pouvoir s'y posé au "bluff "	De plus, il faut que la piste soit allumée.
inconvénients :	Dans les avantages...L'aéoport risque d'être vraiment désert.
- 2 500 m de la Présidence et du Camp Militaire	
- Liaisons téléphoniques entre l'aéroport et la ville.	
- aux heures creuses, peu de véhicules disponibles, à part peut-être ceux des pompiers et les services de la maintenance des installations.	

En dehors du choix du vecteur, il est à faire remarquer qu'une opération menée nuitamment ramène les chances de s'emparer de K et AZ à ZERO.

De jour, par contre, l'on sait :

1° - que K est chez lui, le matin entre 06 H30 et 07 H 30 ;

2° - que le mardi, se tient une réunion du bureau politique, à laquelle assistaient les 5 ou les 6 premiers"responsables" , au Palais de la Présidence ;

3° - que, le mercredi a lieu le Conseil des Ministres, à la Présidence, entre 10 H 30 et 12 H 30 avec un renforcement non négligeable du potentiel défensif(chacun des ministres emmenant avec lui ses 2 ou 3 gardes).

Or, il est maintenant bien compris que de l'élimination de K et AZ (au moins) dépendra l'attitude de la Population et la spontanéité des ralliements au nouveau régime.

Après l'étude qui précède, sont déjà exclus les projets d'opérations par voie de mer, de jour et l'opération par voie aérienne, de nuit.

Solutions pouvant encore être retenues :

1°/ - Par voie de mer, de nuit :

a) - soit au port de pêche, si l'accès est possible dans de bonnes conditions de discrétion ;

b) - soit par débarquement, sur la plage, à l'aide de "ZODIAC" avec la perspective d'être " au sec", très près des différents objectifs, notamment la maison de "K". Le débarquement pourrait avoir lieu pas longtemps avant le lever du jour (01 H 00 par exemple) et les éléments pourraient attendre le signal de l'équipe chargée de liquider "K".

/...

L'inconvénient de cette solution : difficultés de réembarquer en cas d'échec et impossibilité d'embarquer du matériel lourd (mortiers...)

En cas de piétinement, une intervention depuis OUIDAH deviendrait possible.

2°/ - Par voie aérienne, au lever du jour (8 h00);

Balisage de la piste inutile) : l'aéroport est pratiquement désert (choisir le jour, où aucun trafic régulier n'est annoncé) ; possibilité d'utiliser les véhicules de l'aéroport. La rapidité devient le facteur n° 1 de la réussite. Avec un peu de chance, nous pourrions contrôler l'utilisation des téléphones de l'aéroport. Il faut environ 5 minutes pour arriver devant les grilles de la Présidence ou du Camp Militaire et 2 minutes de mieux pour atteindre la maison de "K". Les 3 objectifs pourraient être traités simultanément.

A 06 H 30, pourrait commencer à l'heure habituelle du début des émissions de la Radio Nationale l'exploitation politique du succès initial. De plus, à partir de l'aéroport ou environs, un appui mortier pourrait être réalisable en cas de résistance du Camp Militaire - toujours à partir de l'aéroport, une équipe pourrait avoir pour mission d'aller contrôler les axes routiers et ferrés en provenance de OUIDAH.

/...

Après l'élimination de "K" (on fait l'impasse sur AZ) et le contrôle des Palais, camps et stations Radio, le Groupe d'Intervention devra cinsolider l'acquit en contrôlant le pont sur la lagune, en interdisant l'accès du Port et en tenant en garde face à la ville, au Nord et des possibilités d'agitation.

A ce niveau des résultats, l'Equipe remplaçante, ou au moins quelques-uns de ses membres, devra être présente, afin de "Dahométiser" le plus possible l'intervention.

3°/ - Par voie aérienne en plein jour - (Mercredi matin, 11 H 30 par exemple):

Solution hardie, dynamique mais dangereuse. L'effet de surprise serait, en effet, vite dissipé... et l'origine du commando difficile à camouffler. L'avantage serait, évidemment de limiter les objectifs avec un maximum de chances de neutraliser "K", AZ et les autres...".

Dans le cas de l'opération aérienne (lever du jour ou en plein air) le Groupe d'Intervention pourrait être partagé entre deux équipes ;

1/ - EQUIPE "A" 10 à 15 éléments)

ayant pour mission de :

a) garder l'aéroport, interdire au trafic aérien (5 éléments)

/...

b) fournir, au besoin un appui mortier à l'Equipe " B " (3 éléments) en se mettant en surveillance sur les objectifs désignés à priori (camp militaire et Présidence);

c) porter sur les axes routiers et ferrés menant à OUIDAH, pour en interdire l'utilisation et, éventuellement, arrêter des rescapés politiques en provenance de la ville, par sa bordure nord-ouest.

II/- EQUIPE "B " (45 à 55 éléments)

ayant pour mission de :

1°/-Simultanément
- 1 - Eliminer K (IO hommes)
- 2 - Attaquer et occuper le Palais Présidentiel (20 hommes)
- 3 - Neutraliser le camp militaire, le désactiver (20 hommes).

2°/- Equipe chargée d'éliminer K :

- s'emparer des studios de la Radio Nationale et de l'exploiter ;

Dès le Palais Présidentiel investi, y laisser un petit groupe de garde et reporter des forces sur le camp militaire si besoin est, ou se porter vers le Port et le PONT sur la lagune, afin d'interdire toute circulation dans les deux sens.

Les moyens de ces équipes devront, en armement, leur permettre de détruire personnel et véhicule (blindés ou non) et

/...

fortifications (murs).

Ces équipes devont être munies de poste T.W. pour coordination, comptes rendus et, éventuellement, nouvelles missions ou adaptation.

Le Vecteur pourrait être :

UN D.C. 8 - ou D.C. 7 - 70 passagers à IOO Kg. = 7 tonnes.

LES PRETEXTES ET LE SCENARIO MIS EN OEUVRE POUR ENGAGER UNE ACTION VIOLENTE CONTRE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN.

Pour justifier leur intervention armée en REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN, les impérialistes et leurs valets africains vont trouver des prétextes grossièrement mensongers tels que = intentions belliqueuses, expansionnistes ou annexionnistes de la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN à l'égard d'un Etat qui lui est voisin et limitrophe, le TOGO. A partir de là. un premier plan d'agression prévu par le cerveau de l'agression pour le 5 Janvier I977 à 6 H 45 prévoyait l'attaque de la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN simultanément par des éléments aéroportés venant du GABON, et par pénétration du territoire national de la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN de troupes étrangères venant du TOGO.

Tous ces faits sont attestés par les passages suivants extraits d'un des documents abandonnés par les mercenaires.

GEOGRAPHIE ET GEOPOLITIQUE

Deux Pays sur le Continent Africain, la République Démo-

/...

cratique et Populaire du BANALIA - RDPB, entendez la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN, la République du ZANGARO, entendez REPUBLIQUE TOGOLAISE.

La République D. et P. du BANALIA, se réclamant du socialisme scientifique, est ardemment soutenue par les pays socialistes de l'Est Européen. Son leader militant convaincu, grand visionnaire, semble croire être investi de la mission de socialiser le Continent Africain. Toutes les occasions sont bonnes pour vilipender l'Occident,..... impérialiste, colonialiste et raciste... meetings, tribunes internationales, OUA, ONU, conférence du tiers monde...etc..

Ce pays est riche en ressources minérales et dispose de moyens importants. Dans l'intérieur du pays, les masses paysannes sont peu sensibles aux efforts de propagande - plusieurs révoltes localisées ont eu lieu à l'occasion de confiscation de terre ou de récolte. Seule, unepartie de l'Intelligentsia appuie sans réserves l'action du leader. Elle s'est habilement emparée des leviers de commande de l'Etat.... Les Forces Armées ont du mal à suivre le mouvement et le limogeage de plusieurs chefs " traditionnalistes " a engendré un profond malaise.

Les Forces Armées, totalisant 6.000 hommes, sont disséminées par petites unités (Ière compagnie) sur l'ensemble du territoire. Seule, la capitale BANGALA en abrite 600 - Ier bataillon d'infanterie, renforcée d'un escadron d'engins du type AM 8.

La République du ZANGARO, voisine de la RDPB - Territoire exigu et pauvre, peuple sobre, voire austère, dispose de peu de moyens.

/...

Son Armée comprend : (4 compagnies de combat
(I compagnie du Génie
(I Escadron de reconnaissance (half track et jeep).

- soit, au total, I.000 hommes.

La République du ZANGARO, entendez REPUBLIQUE TOGOLAISE, est un allié traditionnel de l'Occident. Pays discret - économie libérale - ne trouve pas chez les pays occidentaux l'aide qui lui serait nécessaire. Elle est par contre traditionnellement amie de la REPUBLIQUE DE MOANA, entendez Gabonaise. Ce pays rappelons-le, n'a aucune frontière commune avec les deux états dont il est question.

SITUATION DEPUIS LE MOIS DE JUIN 1976.-

""""" Plusieurs incidents de frontière ont éclaté entre le ZANGARO, entendez République Togolaise, et la RDPB, entendez REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN, cette dernière rejetant le tracé des frontières héritées du système colonial, multiplie les incidents et cherche à provoquer le ZANGARO, entendez République Togolaise. La volonté d'expansion territoriale de la RDPB ne fait aucun doute. De nombreuses infiltrations ont lieu vers une partie de la frontière difficile à contrôler et sur laquelle " chevauche " une tribu que les tracés de frontière ont coupé en deux. Manifestement les passages de frontière de la RDPB vers le ZANGARO trouvent des complicités parmi les éléments minoritaires Zangariens de cette tribu.

/...

"""""""La République du ZANGARO a demandé l'aide de la République du MOANA pour faire face à une éventuelle agression de son voisin la RDPB.

"""""""Depuis le I5 Octobre, la 2ème compagnie de combat du GEI est stationnée en Territoire ZANGARO et a reçu pour mission d'améliorer la valeur opérationnelle des Forces Armées Zangariennes et au besoin de participer à la Défense du territoire du ZANGARO.

""""""" Depuis le I5 Décembre, les provocations et les incidents se multiplient à la frontière ; une action de politique intérieure en RDPB vise à conditionner la population en vue d'un conflit, les manoeuvres militaires se succèdent, une discrète action diplomatique a été initiée en vue de contrebalancer d'éventuelles protestations. Des mesures de coercition ont été prises à l'encontre de citoyens Zangariens émigrés en RDP du BANALIA.

"""""""Le 3I Décembre une information A1 revèle que les premières dispositions ont été prises en RDPB pour agresser le ZANGARO le IO Janvier au matin. La même information fait état d'une réunion de travail présidée par le Chef de l'Etat de la RDPB, avec ses différents EM pour arrêter définitivement la forme de cette action et les moyens qu'elle requiert. Cette réunion aura lieu dans la station estivale de KOUMEA, entendez COTONOU, sur l'Atlantique, Elle se tiendra les 4 et 5 Janvier I977.

"""""""""Le 2 Janvier I977, réunion discrète des Chefs d'Etat du MOANA et du ZANGARO. Le principe d'une action préventive est adopté. Le Commandant du GEI est convoqué par les deux Présidents et propose une action en deux volets déclenchés simultanément -

/...

1°/- Attaquer et détruire l'Etat-Major de la RDPB à KOUMEA, à partir du territoire du MOANA ;

2°/- A partir du ZANGARO pénétrer brutalement le territoire de la RDPB afin de " fixer " un maximum de forces ennemis et de récupérer l'élément d'intervention de KOUMEA.

""""""" La première mission est confiée au CDO (nous-mêmes). La seconde mission est confiée à la 2ème compagnie de combat renforcée de Bataillon Zangarien qu'elle a réorganisé."""""

Voici décodé le texte que vous avez précédemment écouté.

SITUATION DEPUIS LE MOIS DE JUIN 1976.-

""""""""" Plusieurs incidents de frontière ont éclaté entre le TOGO et la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN, cette dernière rejetant le tracé des frontières héritées du système colonial, multiplie les incidents et cherche à provoquer le TOGO.

La volonté d'expansion territoriale de la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN ne fait aucun doute. De nombreuses infiltrations ont lieu vers une partie de la frontière difficile à contrôler et sur laquelle " chevauche " une tribu que les tracés de frontière ont coupé en deux. Manifestement, les passages de frontière de la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN vers le TOGO trouvant des complicités parmi les éléments minoritaires Togolais de cette tribu.

/...

""""""""La République Togolaise a demandé l'aide de la République du GABON pour faire face à une éventuelle agression de son voisin la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN.

""""""" Depuis le I5 Octobre, la 2ème compagnie de combat du Groupement Etranger d'Intervention est stationnée en territoire du TOGO et a reçu pour mission d'améliorer la valeur opérationnelle des Forces Armées Togolaises et au besoin de participer à la Défense du territoire du TOGO.

""""""""Depuis le I5 Décembre, les provocations, et les incidents se multiplient à la frontière ; une action de politique intérieure en REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN vise à conditionner la population en vue d'un conflit, les manoeuvres militaires se succèdent, une discrète action diplomatique a été initiée en vue de contrebalancer d'éventuelles protestations. Des mesures de coercition ont été prises à l'encontre de citoyens togolais émigrés en REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN.

""""""""Le 3I Décembre une information AI revèle que les premières dispositions ont été prises en REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN pour agresser le TOGO le IO Janvier au matin.

/...

La même information fait état d'une réunion de travail présidée par le Chef de l'Etat de la République Populaire du Bénin, avec ses différents Etat-majors pour arrêter définitivement la forme de cette action et les moyens qu'elle requiert. Cette réunion aura lieu dans la station estivale de COTONOU sur l'Atlantique. Elle se tiendra les 4 et 5 Janvier 1977.

""" Le 2 janvier 1977, réunion des Chefs d'Etat du GABON et du TOGO, Le principa d'une action préventive est adopté. Le Commandement du Groupement Etranger d'Intervention est convoqué par les deux Présidents et propose une action en deux volets déclanchés simultanément - 1° Attaquer et détruire l'Etat-major de la République Populaire du Bénin à Cotonou, à partir du territoire du Gabon ; 2° A A partir du Togo pénétrer brutalement le territoire de la RPB afin de "fixer" un maximum de forces ennemis et de récupérer l'élément d'intervention de COTONOU.

""" La première mission est confiée au Commando(nous-mêmes) La seconde mission est confiée à la 2ème compagnie de combat renforcée de Bataillon Togolais qu'elle a réorganisé""".

MISSION DU G E I BANALIA

formulée par le Colonel Cdt la GEI.

""" Intervenir en République du Banalia, entendez République Populaire du Bénin, en vue de démanteler le système offensif mis sur pied.

- en décapitant l'EM des F.A. Banalienne(entendez l'Etat-major des FAB.
- en détruisant un maximum des forces pour amoindrir le moral du pays et de son armée.

/...

"""" Créer les conditions favorables à la mise en place d'un Gouvernement non hostile au ZANGARO, entendez République Togolaise, et si possible d'une idéologie semblable.

I° INTENTION

"""" Pour ce faire, j'ai l'intention de déclencher simultanément et brutalement les deux mouvements suivants ;

1°/ - Attaquer par une action menée à partir du MOAMA ,entendez République Gabonaise, à l'aide d'un élément aéroporté, le 4 janvier et le 5 janvier au soir, la station de KOUMEA, entendez (Cotonou) pour y détruire l'EM des FA Banaliennes (entendez Etat-Major des forces armées populaires).

2°/ - Pénétrer le territoire de BANALIA(RPB) à partir de la République du ZANGARO(République Togolaise) afin de désorganiser les voies de communication ennemies, d'y détruire un maximum de forces et d'y récupérer les forces attaque de KOULEA.

Aussitôt le raid effectué, et sans contre ordre justifié par situation, se replier derrière la frontière du ZANGARO République Togolaise) et s'y regrouper et être prêt à faire face à une contre action ennemie.

ARTICULATION ET MISSION

- Le Commando du GEI est chargé de la mission sur KOULEA (Cotonou) stationne à BENEDICTE (Gabon).

La 2ème compagnie de combat située au ZANGARO est chargée du 2è mouvement, renforcée par le Bataillon Zangarien.

/...

/_) E C L E N C H E M E N T

- Les éléments commando devront attaquer la base de KOUMEA le 5 Janvier à 06 H 45 ' lever du jour).

- La 2ème compagnie pénétrera la Frontière en force à la même heure.

C O N D U I T E A T E N I R

Pour le Commando, en cas d'échec ou d'impossibilité d'accomplir la mission, se replier par tous les moyens sur le territoire du ZANGARO, République Togolaise) n'espérer aucun secours. Au niveau de sa mission, rechercher au maximum la destruction de l'EM (pas de prisonniers.)

Pour la 2ème en cas d'impossibilité d'utilisation de l'axe routier, empêcher au maximum les forces ennemies de poursuivre le CDD " FIN DE CITATION."

Dans les citations qui précèdent, les noms codés doivent être compris de la manière suivante :

- GEI - Groupement Etranger d'Intervention
- REPUBLIQUE DU DANALIA - REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN
- ZANGARO - TOGO
- MOANA - GABON
- KOUMEA - COTONOU

Une fois le régime révolutionnaire béninois renversé par les agresseurs, le Responsable du FLERD désigné pour diriger les prétendue nouvelle équipe dite Comité Directeur devait lire la proclamation dont le texte intégrale suit pour l'exploitation politique du succès.

/...

Voici la proclamation que les agresseurs devaient faire sur les antennes de notre Radiofiffusion nationale si leur coup avait réussi :

""" Enfants du Dahomey,
Debout !
Le tyran n'est plus !

Emportés par la violence qu'elle a elle-même engendrée et entretenue à un degré insoutenable, la dictature entraîne, dans son implacable chute, la dépouille maudite de la dérisoire "REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN ".

Des patriotes Dahoméens de l'intérieur et de l'extérieur, unis sous la bannière du Front de Libération et de Réhabilitation, ont lancé aujourd'hui avec un succès total, une vaste offensive contre tous les bastions de la dictature et du fascisme.

A l'heure qu'il est, les Forces du Front de Libération et de Réhabilitation du Dahomey ont entièrement anéanti - ou pris sous leur contrôle l'important arsenal de violence et de mort que KEREKOU, ses complices et leurs maîtres étrangers avaient accumulés en divers points du territoire national. C'est notamment le cas, à COTONOU, du Palais de la République, du Camp GUEZO et des résidences fortifiées où se terraient le tyran et ses principaux lieutenants.

Pris de court et mis en déroute, KEREKOU et les principaux Officiers, cadres civils et hommes de main de tous les niveaux, auxquels l'unissait un inqualifiable acharnement contre la sécurité et la liberté, la dignité et le bien-être des Dahoméens, sont

/...

maintenant définitivement neutralisés. Ceux qui n'ont pas eu la sagesse de se rendre aux Forces de Libération sont, de toutes façons, hors d'état de nuire davantage au Peuple libre du Dahomey.

Trop longtemps avilies par la trahison des nobles idéaux qu'incarne leur uniforme, trop longtemps humiliées par les méfaits et les crimes d'une poignée d'officiers et de soldats perdus, les unités régulières de l'Armée, de la Gendarmerie et de la Police sont, elles aussi, libérées de la terreur et de la paralysie où les tenaient KEREKOU et sa milice privée. Revenues sur le chemin des vertus militaires d'ordre, de discipline, de courage et d'honneur, elles se sont, dans leur immense majorité, jointes à l'action des Forces de libération; elles ont ainsi contribué à consolider le contrôle effectif et définitif du Front de Libération et de Réhabilitation du Dahomey sur l'ensemble du Territoire National.

Quant aux quelques soldats perdus, officiers ou anciens dignitaires du régime KEREKOU, qu'égare encore la peur et que tente l'illusion suicidaire de la fuite et de la résistance, le Front, déterminé, avant tout à faire de l'écrasante supériorité de ses forces, non un moyen de destruction et de mort, mais un instrument de concorde et de paix et de reconstruction, leur garantit compréhension et indulgence. Pour cela, qu'ils renoncent immédiatement à tout projet d'affrontement ; qu'ils déposent toutes leurs armes sans condition ; et qu'ils hissent partout dans la confiance et la sincérité, le drapeau blanc du ralliement au combat commun pour la réhabilitation de la patrie !

EN TOUT ETAT DE CAUSE, DES CE MOMENT, LE FRONT DE LIBERATION ASSUME, SEUL, LA PLENITUDE DE TOUS LES POUVOIRS QUI GARANTISSENT LA CONTINUITE DE L'ETAT ET DE LA REPUBLIQUE DU DAHOMEY.

ENFANTS DU DAHOMEY DEBOUT !

/...

La succession est lourde ; arraché des griffes d'une tyrannie particulièrement cruelle et dévastatrice, le Dahomey est, aujourd'hui, plus déchiré, plus discrédité et plus pauvre que jamais il ne fut.

La faillite totale des réformes économiques mal conçues et appliquées sans discernement, confronte, pour la première fois, tous les Dahoméens à la pénurie et à la famine.

Dans le même temps, les structures de conception et d'administration, de production et de distribution, entièrement désorganisées et délibérément privées de la compétence de leurs cadres les plus expérimentés, sont totalement incapables d'aider à juguler la crise économique et sociale.

Au plan politique, des clivages autrement plus dangereux se sont superposés à ceux qui existaient jadis entre les particularismes des régions et les ambitions des hommes politiques. Une opposition croissante, voire des risques d'affrontement violents, créés et entretenus au nom de la lutte des classes, couvent entre militaires et civils, entre Dahoméens du Nord et Dahoméens du Sud, entre le Peuple et ses dirigeants, entre les masses populaires et leurs élites.

Trop d'hommes et de femmes ont subi, dans leur dignité et dans leur chair, dans leur liberté et dans leur affection, l'aveugle et injuste rigueur d'une justice, transformée par la minorité du pouvoir en instrument de haine et de règlements de comptes. Les victimes, aujourd'hui, demandent réparation et aspirent à la vengeance.

/...

Dans un monde d'interdépendance, des prises de position trop souvent marquées de vaine demagogie et d'agressivité gratuite, ont contribué à soustraire le Dahomey aux courants les plus positifs de la coopération internationale et, de plus en plus, de la solidarité africaine.

Devant les dangers graves que cette situation comporte pour la Nation, le Comité Directeur du Front de Libération et de Réhabilitation, entend, avant tout, rétablir l'ordre et préserver la paix sociale. Seul, un climat de calme et de sérénité peut favoriser la restauration de la justice et des libertés de susciter, dans une indépendance réelle, les multiples progrès qu'implique l'oeuvre de réhabilitation.

C'est pourquoi, au nom du Front de Libération et de Réhabilitation, je demande instamment à tous les Dahoméens de faire preuve de patriotisme et d'esprit de responsabilité et de rester calmes partout où ils se trouvent. Je leur demande d'éviter, dans l'intérêt supérieur de la Nation, les réactions intempestives dictées par la peur, les ressentiments et même les débordements de joie les plus justifiés.

A tous les Etats, particulièrement aux Etats voisins auxquels nous lient une complémentarité naturelle et les nécessités de notre commun développement, je réaffirme notre détermination de respecter scrupuleusement tous les accords et traités auxquels le Dahomey a souscrit dans le but de promouvoir et de renforcer une saine coopération entre Nations Souveraines.

/...

J'invite ainsi toutes les Dahoméennes et tous les Dahoméens, mais aussi tous les Peuples et Gouvernements amis du Dahomey éternel à contribuer au succès de la Haute Mission du Front de Libération pour que renaisse enfin, UNIE, FRATERNELLE, DIGNE ET PROSPERE, LA NATION DAHOMEENNE.

ENFANTS DU DAHOMEY, résolument fidèles au manifeste du Front de Libération et de Réhabilitation, rejetons " autant les préjugés et les esclaves d'hier que la haine et l'esprit de revanche " pour aujourd'hui et demain !

De nos énergies et de nos volontés réunies, faisons les instruments du renforcement et du triomphe rapides de la noble cause du Front de Libération et de Réhabilitation du Dahomey !

Agissons ensemble pour qu'aux premiers feux de cette aube nouvelle, ne soient plus jamais remises en cause la liberté et l'espérance retrouvées !

POUR LA REHABILITATION DU DAHOMEY, ENFANTS DU DAHOMEY ,

DEBOUT !

Rappelons que ce document fait partie du lot de pièces à conviction retrouvées dans les affaires personnelles du Colonel Français Gilbert BOURGEAUD, alias Colonel MAURIN.

Ce même document poursuit :

I°/- P R O C L A M A T I O N (celle que vous venez de lire)
2°/- COMMUNIQUE DU COMITE DIRECTEUR.

Au cours de sa réunion de ce jour, le Comité Directeur du Front de Libération et de Réhabilitation a pris les décisions suivantes :

/...

I°/- Premièrement :

Sont immédiatement dissous et interdits sur toute l'étendue du territoire national :

- Le Parti de la Révolution Populaire du BENIN,
- Le Conseil National de la Révolution, son Comité Central et son Bureau Politique,
- le Gouvernement Militaire Révolutionnaire,
- les C.D.R. et les institutions de tous ordres qui, dans les provinces, les districts, les communes, les villages, les quartiers de ville, les entreprises publiques et privées, représentaient le P.R.P.B.

Toute tentative de poursuivre, sous une forme ou une autre, les activités de ces institutions, sera réprimée avec fermeté et rigueur.

2°/- Deuxièmement :

Le Front de Libération et de Réhabilitation réaffirme la détermination du Dahomey de respecter scrupuleusement tous les accords et traités qui le lient à tout Etat et à tout organisme international attachés à promouvoir et à renforcer une saine coopération entre Nations Souveraines.

Plus spécifiquement, le Front de Libération et de Réhabilitation confirme l'adhésion du Dahomey à la Charte des Nations Unies et à Charte de l'Organisation de L'Unité africaine.

Et le document poursuit :

/...

INSTRUCTIONS POUR LA PREMIERE TRANSMISSION DE LA PROCLAMATION.

1°/- Interrompre brutalement (si possible) les émissions de la Voix de la Révolution.

30 SECONDES D'ARRET.

2°/- Présenter l'Hymne National l'AUBE NOUVELLE.

3°/- ANNONCE : Vous êtes maintenant à l'écoute de la Voix du Dahomey émettant de COTONOU. Dans quelques instants vous allez entendre une importante déclaration du Front de Libération et de Réhabilitation du Dahomey.

4°/- Présentation de 2 ou 3 interprétations différentes de l'AUBE NOUVELLE.

- Version Gendarmerie

- Version Choeur des écoliers

- etc...

5°/- ANNONCE : Et voici maintenant une importante déclaration de Monsieur Gratien POGNON, Président du Comité Directeur du Front de Libération et de Réhabilitation du Dahomey.

SUIT LE TEXTE DE LA PROCLAMATION.

/...

6°/- Présentation de l'Hymne National

7°/- Retransmission de l'annonce et de la proclamation

en langues :

- FON
- DENDI
- YORUBA
- MINA
- BARIBA
- ADJA
- PILA-PILA.

2°/- LES PREPARATIFS

L'agression armée du 16 Janvier 1977 contre la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN a été minutieusement préparée tant sur le plan matériel que financier comme le prouvent éloquemment les documents récupérés.

a) ORGANISATION DE L'AGRESSION SUR LE PLAN MATERIEL.

Cette agression a été organisée sur la base du contrat passé le 5 Novembre 1976 entre le prétendu " Front de Libération et Réhabilitation du Dahomey "(FLERD) et le Colonel Français Gilbert BOURGEAUD,Conseiller Technique auprès du Chef de l'Etat Gabonais et Responsable de la Garde Présidentielle.

Le texte intégral de ce contrat est le suivant:"CITATION"

+C O N T R A T+

Je soussigné Gilbert BOURGEAUD m'engage par le présent contrat à recruter pour le F.L.E.R.D.(Front de Libération et de Réhabilitation du Dahomey 90 Techniciens, entendez 90 mercenaires :

/...

60 européens et 30 Africains qui serviront d'élément de base au renversement du régime actuel dans le cadre d'une operation définie par plan OPS ci-joint.

Je m'engage également moyennant le versement d'un premier budget pré-opérationnel d'un montant de : QUATRE CENT SOIXANTE QUINZE MILLE DOLLARS US (475.000) à assumer tous les frais de recrutement, d'acheminement, de transport, de déplacement de contact et de salaire, pour l'ensemble des 90 Techniciens et relatif à une période de trois (3) mois.

J'accepte que le versement de ce premier budget s'effectue en deux tranches de : DEUX CENT TRENTE SEPT MILLE CINQ CENTS DOLLARS US (237.500) à savoir la Ière tranche au début de l'opération de recrutement la 2ème tranche après la mise en place d'un premier contingent de 45 techniciens auprès des Autorités amies qui assurent la rémunération, l'équipement, l'armement et l'entretien de ce personnel.

Ce budget sera versé sur un compte en banque n° 52I x I0I3 SOCIETE INTERCONTINENTALE DE BANQUE 24 Boulevard Royal LUXEMBOURG : Pour la Ière tranche. Sur un Compte n° 4882 BANQUE BORDIER I6 RUE DE HOLLANDE GENEVE SUISSE : Pour la 2ème tranche.

Au terme de ces premiers 3 mois la prise en charge des 90 Techniciens et pour un délai Post/Opérationnel de 4 mois congé compris se montera à : CINQ CENT TRENTE MILLE DOLLARS US (530.000) qui seront versés par le nouveau régime mis en place issu du F.L.E.R.D. et garantie par les autorités amies (H2/OB).

/...

Durant cette période, la subsistance, l'entretien général et matériel seront assurés par l'employeur.

Je signale qu'il est à tenir compte que le F.L.E.R.D. m'a versé en 3 tranches un budget d'étude.

1° - CINQ MILLE DOLLARS US : Frais de mission d'observation.

2° - CENT MILLE DOLLARS US :

3° - QUATRE MILLE DOLLARS US :

Ces montants sont comptabilisés sur justificatifs pour l'achat du moyen de transport, les frais de déplacements dus aux différents contacts dans le cadre de la préparation opérationnelle, le paiement de l'équipe aérienne et le transport des techniciens du point d'entrainement au point de transit OPS ainsi que divers frais à venir pour la coordination et les préparatifs de la phase définitive.

Pour des raisons de sécurité et par mesure de protection du secret de la mission lorsque l'ensemble des techniciens seront regroupés sur le lieu d'entrainement aucune défection ne sera acceptée.

La sélection des techniciens Européens se fera en fonction de leurs compétences militaires.

La formation et l'entrainement des techniciens africains seront placés sous la conduite de techniciens Européens pendant une période de 45 jours maximum qui pourra être ramenée à 30 jours.

/...

La réadaptation des techniciens européens s'effectuera dans le même temps; à l'issue de cette prise en main des équipes homogènes seront constituées.

Le présent contrat prendra définitivement effet lors du versement de la première tranche.

Au terme de ce contrat pourra être négocié un renouvellement sous une forme adaptée individuellement dans le cadre de la coopération d'assistance technique.

Fait le : CINQ NOVEMBRE DE L'AN MILLE NEUF CENT SOIXANTE SEIZE ET EN DEUX EXEMPLAIRES.

SIGNATURE : suivie de la mention "lu et approuvé".

G. BOURGEAUD

Les autorités amies désignées sous l'appellation H2/OB sont :

- HASSAN II Roi du Maroc.
- OMAR BONGO - Président de la République Gabonaise.

+ F I N A N C E M E N T +

Les modalités de financement de l'agression sont définies dans les termes du contrat signé le 5 Novembre 1976 entre le Colonel Français Gilbert BOURGEAUD et les organisateurs de l'agression. Trois types de budget sont prévus pour la préparation et l'exécution de l'opération :

/...

- Budget d'étude - 145 000 dollars US, soit 3.625.000 F CFA.

- Budget pré-opérationnel - 475 000 dollars US, soit = 11.875.000 F. CFA.

- Budget post-opérationnel 530 000 dollars US, soit = 13.250.000 F. CFA.

dont le montant total s'élève à 1.150.000 dollars US, soit en Francs CFA 287.500.000.

N'est pas inclus dans ce montant, le coût de l'armement, des munitions et du vecteur qui reste à la charge des autorités amies à savoir FRANCE, MAROC et GABON.

+ L E R E C R U T E M E N T +

Selon le contrat passé le 5 Novembre 1976 Monsieur Gilbert BOURGEAUD Colonel de l'Armée Française, Conseiller Technique à la Présidence de la République Gabonaise a été chargé par les organisateurs de l'agression sous le paravant du prétendu Front de Libération et de Réhabilitation du Dahomey de recruter 90 mercenaires baptisés à l'occasion "Techniciens" dont 60 Européens et 30 Africains qui serviront d'éléments de base au renversement du Régime Béninois. (Voir contrat).

Ainsi, suivant le contrat signé par le Colonel Gilbert BOURGEAUD 61 mercenaires Blancs et 30 Africains plus l'équipage de l'avion et les 2 Responsables du FLERD ont débarqué à COTONOU le Dimanche 16 Janvier 1977.

/...

Les mercenaires d'origine Européenne ont été recrutés dans différents pays tels que la FRANCE, la BELGIQUE, La SUEDE, la RFA (République Fédérale Allemande), etc...

Quant aux mercenaires africains, essentiellement composés de Guinéens et Béninois, ils ont été recrutés :

- Au Sénégal, par les responsables du Regroupement des Guinéens à l'Extérieur (R.G.E.) dont SY SAWANDE et SIRADIOU DIALLO.

- En Côte d'Ivoire par l'exilé politique Béninois AMADOU Tchinnin, installé à Abidjan comme PDG de COREIMEX BP 11426 et l'ex-Adjudant-Chef SOGLO Marc.

+ CONSTITUTION DE L'ARMEE DES MERCENAIRES +

L'armée des mercenaires baptisée Force OMEGA comme il a été mentionné plus haut, est composée d'éléments européens et africains.

Ces mercenaires venant de divers pays ont été débarqués à CASABLANCA et acheminés sur la base de BENGUERIR au MAROC où leur entrainement a été assuré.

Cette armée est articulée en :

- 1 Etat-Major de 6 Membres dont 2 civils POGNON et AMADOU Fousséni Tchinnin.

- 4 Groupes de combat baptisés :

/...

- Groupe appui-couverture : 25 mercenaires.
- Groupe Couverture -Ouest : 9 mercenaires
- Groupe Bleu : 29 mercenaires.
- Groupe noir : 24 mercenaires.

soit au total 91 mercenaires et 2 Responsables du Front Anti-Béninois.

+ LA FORMATION DES MERCENAIRES +

Basée à BENGUERIR (MAROC) l'armée des mercenaires a pris l'appellation du Groupe Etranger d'Intervention.

Les mercenaires Européens sont recrutés parmi les anciens militaires rompus à la technique des armes. Pour cela, le contrat du 5 Novembre 1976 n'a prévu que leur réadaptation pendant quelque temps.

En ce qui concerne, les mercenaires africains leur formation et leur entrainement ont été placés sous la conduite des cadres européens pendant une période de 45 jours maximum qui pourra être ramenée à 30 jours.

Arrivés les premiers sur la base de BENGUERIR, les mercenaires européens ont effectué des exercices de tir aux dates et heures ci-après ainsi que l'indique un carnet de notes découvert dans les documents abandonnés :

/...

- Le premier exercice de tir à I00 mètres remonte au II Décembre I976 ;

- Le premier exercice de tir à 200 mètres remonte au I3 Décembre I976 ;

- Les I4 et I7 Décembre I976, les intéressés ont effectué un tir à 200 mètres avec une arme dénommée FAL (Fusil d'Assaut léger).

Le I8 Décembre I976, les mêmes mercenaires ont effectué des exercices de tir avec une arme FAL et avec une arme dénommée MAG.

Le 23 Décembre I976 ont été effectués les exercices relatifs au parcours du combattant et au tir à la roquette anti-char (R.A.C.). De même, des instructions sur l'utilisation des moyens de transmission leur ont été enseignées.

Le 30 Décembre I976, a été effectué l'exercice de tir au pistolet automatique (P.A.)

Il convient de souligner que la plupart des mercenaires africains sont arrivés ce jour-là à la base de BENGUERIR soit en provenance de DAKAR ou de FRANCE.

Leur entraînement militaire a commencé à partir du 3 Janvier I977.

/...

3°/- EXECUTION DE L'OPERATION :-

Ainsi qu'il apparait dans les déclarations du mercenaire BAH ALPHA OUMAROU et dans les documents exploités par la Commission, l'agression du I6 Janvier I977 s'est déroulée en 2 phases principales.

I.- DEPLACEMENT DE LA FORCE OMEGA (Armée des mercenaires)

Ière étape -

Départ de l'Armée des mercenaires dénommée Force OMEGA de BENGUERIR (MAROC) pour FRANCE-VILLE (GABON) par avion D.C. 8 le I5 Janvier I977 avec chargement de matériels de guerre utilisés pour l'agression.

Atterrissage du D.C. 8 à l'aéroport de FRANCE-VILLE a I9 H et transfert du personnel et des matériels à bord d'un D.C. 7 CARGO.

2ème étape -

Décollage du D.C. 7 de l'aéroport international de FRANCE-VILLE avec l'Armée des mercenaires y compris les matériels de guerre dont le recomplètement a été fait à cet aéroport.

Le Vol FRANCE-VILLE - COTONOU s'est effectué en direct comme l'indique la carte de navigation du pilote avec atterrissage à COTONOU vers 07 H 03 soit un décalage de 3 minutes sur l'heure prévue par l'ordre de vol.

/...

La manoeuvre d'atterrissage effectuée par le pilote et l'utilisation du parking réalisé en 1969 lors de l'opération " Pont Aérien " en direction du BIAFRA par la Croix Rouge montrent qu'il s'agit d'un personnel naviguant habitué à utiliser la piste de COTONOU. Cette affirmation se confirme par la découverte dans les documents abandonnés par les mercenaires diverses pièces appartenant à Monsieur ISSERG BJORN Léo Membre de l'équipage de la Croix Rouge ayant participé aux activités aériennes en 1969 à COTONOU.

II.- ATTAQUE DE L'AEROPORT ET DE LA VILLE DE COTONOU

Aussitôt l'atterrissage et l'immobilisation de l'avion, les mercenaires armés jusqu'aux dents débarquèrent tout en exécutant des rafales nourries d'armes automatiques dans diverses directions pour interdire toute approche.

Une fois tout le commando à terre, il s'éclate en un Etat-Major et 4 groupes tactiques dont 3 avec mission de progresser vers la ville pour attaquer des objectifs préalablement fixés; le 4ème constitué en groupe d'appui et de protection et l'Etat-Major s'installent à l'aviation pour exécuter des tirs d'obus sur le camp, la Présidence et coordonner l'action des groupes qui progressent.

Le texte ci-après, extrait d'un des documents abandonnés par les mercenaires définit les modalités de déroulement de l'agression dans l'espace et dans le temps telles qu'élaborées par le cerveau de l'opération. "

/...

c) Acheminement de la Force OMEGA vers l'objectif :

à priori : AVION) à définir selon évolution
au besoin : BATEAU ou AVION + BATEAU -) de la situation chez l'ENNEMI

II- Phase opérationnelle :

Dans les grandes lignes, susceptibles de modifications, selon situation ENNEMIE (ACTUALISATION).

a) Premier temps :

De 30 à 60 Minutes après
Mise à terre de la force

- " éclatement " en 3 groupes actifs plus un groupe de réserve restant à proximité du lieu de débarquement et ayant la garde du " vecteur ".

Les 3 groupes actifs traiteront simultanément :

- La présidence Attaquer et occuper
- Le Camp Militaire Attaquer, occuper, contrôler.
- La Résidence de K Attaquer, neutraliser, K.

b) Deuxième temps

de 60 à 90 minutes.

- recherche dans la partie Ouest de la ville (Limite EST -Lagune) en vue de neutraliser responsables politiques disponibles d'occuper P.T.T., locaux Police, Station Radio.

/...

c) Troisième Temps :

de I20 à I80 minutes

- contrôle de l'ensemble de la ville, partie ouest (contrôle pont sur lagune).

- exploitation, radio nationale (action psychologique) éventuellement, décréter couvre-feu.

- utilisation d'éventuels éléments ralliés, les encadrer pour opération maintien de l'ordre.

A ce stade, l'équipe désignée par le F.L.E.R.D. devra être présentée (H + 5 à 6 heures). Le Groupe en réserve sera responsable de sa sécurité.

d) le Quatrième Temps

est celui de la recherche du contrôle des villes de

- COTONOU
- PORTO-NOVO
- OUIDAH

par tous les moyens.

Ce but pourra être d'autant plus facilement atteint que le nouveau pouvoir aura pu se faire connaître avantageusement. L'exploitation de la Radio Nationale et le contrôle des P.T.T. seront de première importance.

/...

e) Le cinquième Temps

(plusieurs jours)

sera celui du contrôle effectif de l'ensemble du territoire, avec mise en place des nouvelles autorités déléguées par le Pouvoir.

Ici deux remarques s'imposent :

- La première concerne la durée des opérations militaires
- la seconde porte sur la mission de l'armée des mercenaires.

S'agissant de la durée des opérations, les calculs du cerveau du plan diabolique de l'agression armée impérialiste contre la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN notre Pays, prévoyaient :

I°/- Trente minutes à une heure pour prendre position en vue de l'agression.

2°/- Une heure à une heure et demie pour envahir COTONOU ;

Soit au total moins de trois heures pour agresser et occuper COTONOU.

3°/- Quatre à cinq jours enfin pour contrôler la totalité du territoire Béninois.

(Sans commentaire ! !)

L'Armée des mercenaires avait pour mission :

1°/- d'occuper la totalité du territoire national

2°/- d'assurer la sécurité personnelle du Président fantoche.

/...

3°/- de procéder à l'épuration et à la restructuration de l'armée nationale, en vue de mettre sur pied une armée fantoche de type colonial encadrée et dirigée par les mercenaires blancs et destinée à servir d'instrument docile pour perpétrer l'ignoble besogne d'instauration et de protection de l'ordre colonial, nouvelle édition, par la terreur et le massacre des masses populaires.

Sur cette mission de l'armée des mercenaires, le document d'Etat-Major des cerveaux de l'agression est particulièrement clair.

Il y est précisé en effet :

a) que la mission qualifiée d'essentiel de la garde du Président fantôche devait revenir exclusivement, au maximum des européens de la force OMEGA, entendez Ière compagnie des para-commandos de l'armée des mercenaires.

b) le rôle de l'armée des mercenaires sera celui d'une armée d'occupation à savoir, déploiement sur toute l'étendue du territoire et mise en place d'une armée fantôche d'intervention, de type colonial, encadrée et dirigée par des mercenaires blancs. "" recrutement très sélectif, programme d'instruction bien adapté à la nouvelle mission, création des statuts adéquats".

A bon entendeur salut !

Camarades militantes et militants de la Révolution Béninoise, quand notre Grand Camarade de lutte le Président KEREKOU affirme

/...

inlassablement qu'il s'agit d'une tentative de reconquête coloniale et cela chaque fois qu'il parle de l'agression armée impérialiste du dimanche I6 Janvier I977, vous voyez donc ce qu'il veut dire !

Vous saisissez aujourd'hui toute la signification et toute la portée de cette affirmation, qui stigmatise l'agression armée impérialiste du Dimanche I6 Janvier I977 comme étant une tentative de reconquête coloniale !

III/- PHASE POST-OPERATIONNELLE :

Elle débutera par définition dès le contrôle acquis de la totalité de la superficie du territoire, soit, probablement, de 4 à 5 jours après le déclenchement des opérations.

Nous distinguerons deux étapes :

A/- Première étape :

Elle s'étalera sur une durée de I0 à I2 semaines.
Elle nécessitera le concours de la totalité des effectifs européens de la Force OMEGA.

Cette étape verra :

- le redéploiement de toutes les forces armées sur le territoire national après :

- la définition nouvelle de leur mission (dans une option constitutionnelle), leur restructuration inévitable (épurations, nominations nouvelles, nouvel ordre de bataille, redistribution des matériels importants, organisation logistique, communications etc... etc...Ceci est valable pour toutes les Forces Armées du Pays :Air Terre, Mer, Gendarmerie, Police.

/...

- le début de constitution d'une Force exclusivement chargée de la sécurité Présidentielle.

Le maximum des européens de la Force OMEGA sera affecté à cette tâche essentielle. Le but étant de créer une force le plus rapidement possible crédible. Ceci suppose un recrutement très sélectif et rapide, un programme d'instruction bien adapté à la mission. La création des statuts adéquats.

B/- Deuxième étape :

A l'issue de la première, pourra être celle d'un éventuel allègement des effectifs européens.

Une trentaine d'entre eux (la moitié) devront continuer à encadrer cette Garde Présidentielle à la "Museler" quantitativement, tout en réduisant progressivement jusqu'à zéro et à la même cadence, leur contrôle influence sur les forces armées.

Le but est de redonner leur autonomie aux différentes Forces Armées. Ceci ne peut être risqué que si la Garde Présidentielle a les moyens d'une riposte supérieure.

/...

En conclusion à partir du moment où l'opération est jugée souhaitable, que la volonté politique existe et que les moyens nécessaires sont réunis, on peut considérer que les chances de succès sont absolues.

" FIN DE CITATION "

Les détails des importants dégâts et de nombreuses victimes causés par les agresseurs sont décrits dans le paragraphe 3 du présent rapport.

/...

LES ETATS INSTIGATEURS ET ORGANISATEURS DE L'AGRESSION ARMEE IMPERIALISTE DU 16 JANVIER 1977.-

Sur la base des divers documents abandonnés sur le champ de bataille par les mercenaires dans leur déroute précipitée et sur la base des témoignages édifiants du mercenaire capturé, il est formellement établi que la lâche et ignoble agression armée impérialiste du Dimanche 16 Janvier 1977 contre notre pays la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN, exécutée par une horde de mercenaires drogués à la solde de l'impérialisme international a été bel et bien conçue et préparée de longue date par une coalition d'Etats réactionnaires farouchement opposés à la cause révolutionnaire du Peuple Béninois et à l'émancipation totale de l'Afrique. Pour atteindre son objectif, cette coalition réactionnaire a utilisé les valets et traîtres béninois et africains ainsi que des mercenaires européens.

Quels sont donc les Etats de cette coalition réactionnaire impliqués dans cette vaste et criminelle agression perpétrée lâchement contre notre pays, contre notre peuple militant et sa Révolution Démocratique et Populaire ?

Quels sont les traîtres béninois et africains utilisés comme paravant pour agresser la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN le Dimanche 16 Janvier 1977. au petit matin ?

Quels sont les véritables instigateurs de l'action armée impérialiste contre le Peuple Béninois et sa Révolution ?

Première Partie : - Les ETATS IMPLIQUES -

I°/ - Le MAROC.

1°/ - Le Royaume du Maroc a délibérément mis à la disposition de l'armée des mercenaires, la base militaire de BENGUERIR près de Marrakech, pour assurer l'hébergement, l'entrainement et la mise en conditions des criminels agresseurs dans la période allant du

/...

3 Décembre au 15 Janvier 1977.

2°/ - Le Royaume du Maroc a organisé l'accueil par la Gendarmerie Royale, des mercenaires au fur et à mesure de leur arrivée à l'aéroport international de CASABLANCA (cf. déclaration du mercenaire capturé, BAH ALPHA OUMAROU).

3°/ - Le Royaume du MAROC a mis des éléments de la Gendarmerie Royale pour assurer la garde et la protection de la base de BENGUERIR pendant le séjour des hors-la-loi internationaux que sont les criminels mercenaires agresseurs.

4°/ - Le Royaume du Maroc a fourni des cadres militaires supérieurs des Forces Armées Royales, entre autre, le Colonel DLINI, pour la mise au point du plan d'opération de l'agression contre la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN.

5°/ - Le Royaume du Maroc a fourni à l'armée des mercenaires des armes et munitions modernes de guerre ainsi que des vivres (ration alimentaire conditionnée de type M) avant leur embarquement pour le lieu de l'opération COTONOU. Ces armes et ces munitions font partie de l'un des lots importants de matériels de guerre abandonnés par les mercenaires dans leur déroute et constituent de ce fait des pièces à conviction permanentes.

6°/ - Le Royaume du Maroc a fourni un avion à réaction de type DC 8 pour assurer le transport de l'armée des mercenaires depuis la base militaire de BENGUERIR jusqu'à l'aéroport international EL HADJ OMAR BONGO de FRANCE-VILLE au GABON, le 15 Janvier 1977 (cf. déclaration du mercenaire capturé et le plan de vol).

7°/ - Le Roi du Maroc HASSAN II, a garanti le contrat de financement de l'agression pour le délai post-opérationnel de quatre mois, congé compris, pour un montant total de 530.000 $ US soit 132.500.000 F. CFA.

II°/ - Le GABON

1°/ - La République Gabonaise abrite la base du nom de code de "BENEDICTE" où sont entraînés les éléments du Groupement Etranger d'Intervention (GEI), un des noyaux principaux du mercenariat inter-

/...

national dont la mission principale est de destabiliser les régimes progressistes, c'est à dire, de liquider par la force des armes, les régimes progressistes en Afrique. C'est de cette base que la 2ème Compagnie de Combat du Groupement Etranger d'Intervention (GEI) est partie, en Octobre 1976 pour prendre position en Territoire Togolais en vue d'envahir le Territoire de la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN pour des raisons de prétendus litiges frontaliers.

2°/ - La République Gabonaise a offert à l'Armée des mercenaires les infrastructures de son aéroport de FRANCE-VILLE pour l'atterrissage du DC 8 venu de la Base Marocaine de BENGUERIR.

3°/- La République Gabonaise a fourni le DC 7 pirate qui a assuré le transport des mercenaires de l'aéroport de FRANCE-VILLE à l'objectif COTONOU (cf. plan de vol et autres documents saisis ainsi que les déclarations du mercenaire capturé).

4°/ - La République Gabonaise a fourni à l'armée des mercenaires du matériel de guerre pour le recomplètement des équipements amenés du MAROC ainsi que des caisses de médicaments et de drogues (cf. déclaration du merdenaire capturé).

5°/ - Le Chef de l'Etat Gabonais EL HADJ OMAR BONGO a tenu une réunion secrète avec le Chef de l'Etat Togolais le Général d'Armée GNASSINGBE Eyadéma, le 2 Janvier 1977 au GABON ; le Chef de l'Armée des mercenaires, le Colonel Gilbert BOURGEAUD y était (cf. documents saisis). A cette réunion secrète furent arrêtées les modalités d'exécution de la criminelle agression armée contre la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN.

6°/ - Suite à cette réunion du 2 Janvier 1977, le Commandant de la Gendarmerie Gabonaise a été requis pour l'exécution de l'ordre préparatoire daté du 4 Janvier 1977, établi par le Colonel Gilbert BOURGEAUD, Commandant le Groupement Etranger d'Intervention et Chef de l'Armée des mercenaires, ordre d'opération relatif à l'agression armée contre la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN (cf. documents).

7°/ - Le Président de la République Gabonaise EL HADJ OMAR BONGO a garanti le contrat de financement de l'agression armée contre la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN pour le délai post-opérationnel de

/...

quatre mois, congé compris, pour un montant de 530.000 $ US soit I32.500.000 F.

8°/- L'Etat Gabonais a autorisé et favorisé le séjour en Terre Gabonaise, des apatrides d'origine béninoise dont la plupart ont été condamnés à mort à la suite des complots manqués, qu'ils ont fomentés contre le Peuple Béninois et sa Révolution.

Ces quelques apatrides fortement soutenus par l'impérialisme international organisent librement au Gabon des réunions politiques destinées à préparer des complots dont l'aboutissement a été la barbare agression du Dimanche I6 Janvier I977 contre la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN.

Les responsables des apatrides béninois installés au Gabon sont :

- ZINSOU René dit " BOBO ",
- NICOUE Urbain,
- POGNON Gratien (itinérant entre LIBREVILLE-FRANCEVILLE-MAROC-BRUXELLES-GENEVE-PARIS ET ABIDJAN).

III/- LE TOGO

1°/- Sous le fallacieux prétexte de l'imminence d'une prétendue invasion en provenance de la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN pour des raisons de litiges frontaliers qui existeraient entre les deux pays, le Président Togolais, le Général d'armée GNASSINGBE Eyadéma, malgré la normalisation des relations intervenues depuis Février I976 entre le Togo et le Bénin, suite aux accords de CONAKRY, néanmoins a autorisé l'installation sur le territoire togolais, le I5 Octobre I976, d'une armée étrangère à savoir, la 2° compagnie de combat du Groupement Etranger d'Intervention en provenance du GABON. La mission principale de cette armée étrangère de mercenaires était de pénétrer et d'attaquer par surprise le territoire de la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN et de neutraliser une partie des unités de Défense des Forces Armées Populaires du BENIN le Dimanche I6 Janvier I977.

/...

2°/- Le Chef de l'Etat Togolais, le Général d'Armée GNASSINGBE EYADEMA s'est rendu au Gabon, le 2 Janvier 1977 pour arrêter, avec le Président El Hadj OMAR BONGO et le Colonel Gilbert BOURGEAUD, Chef de l'Armée des mercenaires, les modalités pratiques d'exécution de l'agression du Dimanche 16 Janvier 1977 contre la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN. Le rapport d'analyse de l'opération rédigé par le Colonel Gilbert BOURGEAUD atteste formellement la tenue de cette réunion.

IV/- LA COTE D'IVOIRE

La République de Côte d'Ivoire, a elle aussi autorisé et favorisé le séjour en terre Ivoirienne des apatrides d'origine béninoise dont la plupart ont été condamnés à mort à la suite des complots manqués qu'ils ont fomentés contre le Peuple Béninois et sa Révolution. Ces condamnés à mort et ces apatrides organisent librement à ABIDJAN en Côte d'Ivoire, des réunions politiques destinées à préparer des complots criminels dont l'aboutissement a été la perfide agression du Dimanche 16 Janvier 1977, contre la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN.

Les responsables de ces apatrides et traîtres béninois fortement soutenus par l'impérialisme et la réaction africaine sont :

- Emile Derlin ZINSOU (itinérant entre PARIS-ABIDJAN -LOME-LIBREVILLE et MAROC)
- Paul DARBOUX
- Idelphonse LEMON
- AMADOU Fousséni dit " TCHINNIN ".

Il est à noter que le cerveau de ces traitres béninois en Côte d'Ivoire est Paul DARBOUX connu pour ses relations personnelles avec Jacques FOCCART et son allégeance inconditionnelle aux services de Renseignements français (S.D.E.C.E.) = Service de Documentation et de contre espionnage.

La tâche de recrutement des 12 mercenaires de nationalité béninoise a été assuréepar le traitre AMADOU Fousséni dit " TCHENNIN " résidant à ABIDJAN et prétendu Directeur Général de la Société CORIEMEX, BP. 11426.

/...

Nous savons par ailleurs que la 2ème Compagnie de combat de l'Armée des mercenaires, dénommée " Groupement Etranger d'Intervention " devant attaquer la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN à partir du territoire Togolais, le Dimanche I6 Janvier I977, s'est repliée en Côte d'Ivoire quelques jours après l'échec de l'opération aéro-transportée.

Enfin, il est à noter que le Dimanche I6 Janvier I977 vers I2 heures, l'avion présidentiel FOKKER (F.28) immatriculé TUVAA de la REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE, a violé l'espace aérien Béninois.

V/- LE SENEGAL

En ce qui concerne le SENEGAL, I3 mercenaires, d'origine Guinéenne, ont été recrutés par un certain Joseph, de son vrai nom SY SAWANE OUMAR, avocat de son état, l'un des responsables du prétendu Regroupement des Guinéens à l'étranger (R.G.E.) et Commissaire Politique dans l'Armée de la horde des mercenaires qui ont lâchement agressé notre Pays, la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN le Dimanche I6 Janvier I977 (cf. documents saisis et déclaration du mercenaire capturé).

Il est également prouvé que les services d'immigration sénégalais ont délivré de fausses pièces d'identité à savoir des sauf conduit et ont favorisé l'embarquement de I5 mercenaires (I3 guinéens et 2 béninois) sans les formalités réglémentaires à bord d'un avion de la ROYAL AIR MAROC.

Le responsable des apatrides et traitres béninois à DAKAR (Sénégal) est Bertin BORNA BABLIBA.

DEUXIEME PARTIE :- Les traitres béninois et africains utilisés comme paravents dans l'agression armée contre la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN le Dimanche I6 Janvier I977.

/...

Dans ce vaste complot pour tenter de liquider la Révolution Béninoise et la Révolution Démocratique Africaine, l'impérialisme international a utilisé comme paravent et comme couverture :

1°/- le prétendu " Front de libération et de réhabilitation du Dahomey " (FLERD) Groupuscule politique fantoche regroupant les apatrides et les traitres béninois, rejetons de l'ancienne politique réactionnaire de notre pays et autres ambitieux de l'intelligentsia réactionnaire issue des couches petites bourgeoises parvenus et de fabrication coloniale originellement incrustés dans les villes de chez nous, où elles ont toujours développé la spéculation et la conspiration contre révolutionnaires.

Ces éléments dégénérés de la colonisation et de la néocolonisation vendus corps et âme à l'impérialisme sont :

- Emile Derlin ZINSOU : agent double du S.D.E.C.E. depuis 1950 et de la CIA depuis 1954.

- Paul DARBOUX : agent patenté du S.D.E.C.E. depuis les années 1950 et homme de main de Jacques FOCCART.

- Bertin BORNA BABLIBA : agent du S.D.E.C.E. et protégé de Monsieur FOCCART.

- POGNON Gratien : recruté par l'intermédiaire de sa femme au S.D.E.C.E. depuis 1960 et manipulé par le même S.D.E.C.E. qui l'a utilisé contre la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN dans les affaires internationales et l'a sommé de se démettre de ses fonctions d'Ambassadeur de la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN à Bruxelles en Août 1975. Depuis lors, il est devenu l'un des commis-voyageurs du SDECE et de son "FLERD ", parcourant différentes capitales Africaines et Européennes à la recherche du financement, d'armement, de base militaire d'entrainement de mercenaires et de portefeuille présidentiel à n'importe quel prix. A ce titre, il était dans l'avion des mercenaires le Dimanche 16 Janvier 1977, faisait partie de

/...

l'Etat-Major du Colonel Gilbert BOURGEAUD et se prénommait "WAKOU", dirigeant du FLERD. Il attendait que le Colonel Gilbert BOURGEAUD décapite le régime révolutionnaire et lui donne enfin l'ordre de lire la proclamation du fascisme en terre Béninoise.

- Idelphonse LEMON, HOUNGBEDJI Adrien, AMADOU FOUSSENI dit " TCHINNIN " et leurs autres comparses exilés volontaires.

2°/- Le prétendu " Regroupement des Guinéens à l'Etranger " (R.G.E.) est une organisation fantoche créée de toute pièce par l'impérialisme international et dont la mission première est de servir de paravent pour tenter de liquider la Révolution Guinéenne par l'infiltration, le sabotage et l'agression armée, comme ce fut le cas le 22 Novembre 1970.

Prenant la couverture et le langage de " patriotes " ces exilés et apatrides Guinéens du " R.G.E. " constituent une organisation fantoche, noyau Africain actif du S.D.E.C.E. qui a maintenant pour mission de se constituer en armée africaine de mercenaires et de participer aux côtés des mercenaires européens à des agressions armées contre les pays progressistes africains.

C'est pourquoi les Responsables du prétendu " RGE " ont procédé à des recrutements massifs de jeunes guinéens abusés par ses dirigeants tant en France qu'au Sénégal, jeunes qu'ils envoient pour l'entraînement et la mise en condition dans différentes bases militaires dont celle de BENGUERIR au Maroc. Le RGE est ainsi devenu la pépinière privilégiée du mercenariat politique Africain. Seuls en effet, ses dirigeants valets de l'impérialisme sont financièrement soutenus par les services de renseignements des puissances d'argent et de la réaction africaine.

C'est le cas de :

- SY SAWANE OUMAR, Avocat, Commissaire Politique pour l'agression du Dimanche 16 Janvier 1977 contre la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN.

/...

Il était à ce titre dans l'avion des mercenaires et faisait partie de l'Etat-Major du Colonel Gilbert BOURGEAUD sous son nom de Mercenaire JOSEPH.

- DIALLO Siradiou : Président du " R.G.E. " à DAKAR - licencié en droit, c'est l'âme du S.D.E.C.E. dans le R.G.E. section de DAKAR. C'est pourquoi le S.D.E.C.E. l'a placé comme journaliste à " Jeune Afrique ". C'est à ce titre qu'il est mandaté par ses maîtres, pour qu'au sein de la rédaction et de la direction de Jeune Afrique, il soit développé et entretenu le doute et la confusion sur la Révolution Béninoise et plus particulièrement sur l'agression armée impérialiste du Dimanche 16 Janvier 1977 contre la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN.

3°/- La prétendue Union des Communistes du Dahomey (U.C.D.) regroupant en France quelques intellectuels aliénés qui se veulent " révolutionnaires dahoméens authentiques ", pose fidèlement ses pas dans les empreintes du " R.G.E. " et du "FLERD ". En effet si les responsables de l'U.C.D. étaient quant à eux absents de l'avion des mercenaires le Dimanche 16 Janvier 1977, ils étaient pourtant à leurs côtés, par le soutien idéologique réactionnaire et la propagande hostille au Peuple Béninois et à sa Révolution.

Ces faux communistes Dahoméens ont écrit, soutenu et propagé en choeur avec l'appareil de propagande réactionnaire de l'impérialisme et de ses agents africains que l'agression armée du Dimanche 16 Janvier 1977 n'était qu'une mise en scène," une vaste opération mensongère montée de toutes pièces. " Quelle perfidie intellectuelle !

En dernière analyse, FLERD, RGE, UCD, toutes ces organisations fantoches ne sont que les appendices objectifs de la grande alliance contre-révolutionnaire et réactionnaire du drapeau blanc de l'impérialisme et du fascisme en Afrique, baptisée Organisation de l'Afrique Libre (O.A.L.).

/...

TROISIEME PARTIE :- Le Chef de l'Armée des mercenaires et l'instigateur principal de l'agression armée impérialiste du Dimanche I6 Janvier I977.

Il est évident que cette ignoble, barbare et criminelle agression armée perpétrée contre notre Cher Pays, la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN, contre notre peuple et sa Révolution Démocratique et Populaire, n'aurait jamais eu lieu si les apatrides, traitres Béninois et Africains, n'avaient trouvé en la personne d'un certain Colonel français MAURIN de son nom Gilbert BOURGEAUD Officier d'active Français, une entière disponibilité anti-béninoise et anti-africaine un puissant soutien logistique et d'encadrement du S.D.E.C.E. français.

Mais qui est ce mercenaire français du grade de Colonel appelé Gilbert BOURGEAUD et pour qui travaille-t-il ?

De son nom de mercenaire Colonel MAURIN, Gilbert BOURGEAUD né le 20 Janvier I929 à CAEN (Calvados) en France est un Officier supérieur de l'Armée Française détaché auprès de la République Gabonaise comme Assistant Technique Militaire depuis I969 par le Gouvernement Français. Il est domicilié à I4 Rue MARX DORMOY Paris I8ème ; au Gabon son adresse est BP 4725 LIBREVILLE.

En République Gabonaise, cet Officier supérieur Français a occupé les fonctions d'Officier instructeur de la Garde Présidentielle et chargé tout spécialement de la réorganisation des services de sécurité gabonais, notamment de la garde rapprochée du Chef de l'Etat gabonais. Par la suite, il devient Commandant de la Garde Présidentielle de la République Gabonaise, poste qui lui a permis d'asseoir sa main-mise totale sur l'Etat Gabonais. Finalement, le Colonel Gilbert BOURGEAUD dont on connait les liens intimes et de service avec Jacques FOCCART actuellement Conseiller particulier du Président de la République Gabonaise devait être chargé principalement de la réorganisation des services de renseignements français

/...

en Afrique anciennement sous domination française et cela face à l'essor des mouvements de libération nationale en Afrique. C'est ce qui explique sa dernière nomination en qualité de Conseiller Technique à la Présidence de la République Gabonaise par décision n° 02327/MFP/RA. du 3 Août 1976 signée El Hadj OMAR BONGO avec une solde mensuelle de 500 000 Francs C.F.A. Cette décision d'engagement est intervenue six mois à peine avant l'agression armée, contre la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN ; cette décision d'engagement ne constitue en réalité qu'une simple couverture pour lui permettre de mener à bien ses activités criminelles de responsable du S.D.E.C.E. dans les Etats d'Afrique anciennement colonisés par la France.

Il apparaît donc clairement à la lumière de ce qui précède que le Colonel Gilbert BOURGEAUD, n'est pas un simple officier supérieur de l'Armée Française mais le cerveau diabolique des services de renseignements français en Afrique. Le choix d'un Officier supérieur français de ce rang et de cette qualification pour diriger en personne sur le terrain l'opération d'agression armée dontre la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN atteste de toute l'importance militaire et politique que les instigateurs et les organisateurs attachaient à la réussite totale de cette odieuse opération de reconquête coloniale de la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN.

Dans l'important lot des documents de l'Etat-Major de l'agression abandonnés par le Colonel Gilbert BOURGEAUD ce Chef de mercenaire dans sa déroute, nous avons retrouvé entre autres les pièces suivantes appartenant au Colonel Gilbert BOURGEAUD à savoir :

1°/- Laissez-passer n° 318/71 délivrée à LIBREVILLE par la Présidence de la République Gabonaise.

2°/- Carte de circulation n° 253/69 délivré à LIBREVILLE par le Colonel Commandant la Garde Présidentielle.

3°/- Permis de conduire n° 14.896 délivré le 14 Février 1955

/...

par le Directeur de la Circulation et des Transports à PARIS.

4°/- Carnet de chèques n° 35 025 020 T. de la Banque du Gabon du Luxembourg.

5°/- Carte d'identité française n° 2 048 716 délivrée le 8 Juillet 1968 par le Préfet de Police.

Compte tenu de ce que nous savons et que nous avons dit sur ce personnage criminel qu'est le Colonel Gilbert BOURGEAUD dit Maurin reste toujours un Officier supérieur d'active des Forces Armées Françaises et responsable du Service de Documentation et de Contre Espionnage Français (S.D.E.C.E.) dans les Etats anciennement sous domination coloniale Française.

Pour assumer ses multiples fonctions, le criminel mercenaire français, le Colonel Gilbert BOURGEAUD qui a déjà séjourné au Maroc en 1952 avant d'être détaché au Gabon (cf Certificat de déclaration de perte n° 2634/BCA.du 2 Septembre 1970 délivré par le Commissaire de Police de la ville d'Abidjan Mr. ATTOKPA, K. Edmond, certifiant la perte d'un permis de conduire délivré au maroc en 1952), devait faire plusieurs voyages dans plusieurs Etats Africains dont notamment :

- LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN
- LA COTE D'IVOIRE
- LE MAROC.

- Le 12 Novembre à MARRAKECH Vol 783
- Le 15 Décembre 1976 à CASABLANCA Vol 2019 RF.
- Le 8 Janvier 1977 à LIBREVILLE Vol 085 RK
- Le 10 Janvier 1977 à PARIS Vol 084 RK
- Le 11 Janvier 1977 de PARIS à CASABLANCA Vol 741 AT.

/...

Il a aussi effectué de nombreux voyages en FRANCE pour le recrutement des mercenaires. En effet au cours de son dernier séjour en FRANCE où il a résidé à "PARIS SHERATON-HOTEL " chambre 2042 les IO et II Janvier I977, il a procédé à un important Briefing avec les responsables de l'Armée des mercenaires.

Le contrat pour l'organisation et exécution de l'agression armée impérialiste du Dimanche I6 Janvier I977 contre la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN, a été passé entre cet Officier supérieur français, Gilbert BOURGEAUD et le prétendu "Front de Libération et de Réhabilitation du Dahomey ", servant en réalité de paravent aux vrais auteurs de l'agression. Ce contrat précise entre autre les modalités de financement de l'opération dont le coût s'élève à 287.500.000 Francs CFA, non compris les frais d'achat d'armes, de munitions, d'avions et d'autres matériels de guerre. Ce contrat, rappelons-le, a été garanti par le Roi du Maroc HASSAN II et EL HADJ OMAR BONGO, Président de la République Gabonaise. Ce contrat du mercenaire Français Gilbert BOURGEAUD révèle également que le coût total de cette entreprise criminelle évalué à plus d'UN MILLIARD de francs C.F.A., sera entièrement remboursé par le Régime fantoche qui aurait été mis en place si l'opération avait vendu au mercenaire Français Gilbert BOURGEAUD et ses maîtres impérialistes au prix dérisoire d'un MILLIARD de Francs CFA de dette pour payer leur odieux crime. Tel devrait être le lourd hypothèque que les apatrides auraient imposé à notre peuple laborieux en le mettant cyniquement à genoux devant l'impérialisme international et en le faisant saigner impudement à blanc par le fascisme pour après imputer en dernier ressort leur dette extérieure de plus d'UN MILLIARD de Francs à une prétendue mauvaise gestion du Régime Révolutionnaire actuel. !

La question reste posée de savoir si un tel Officier supérieur français, occupant de si haute responsabilité d'Etat pour préparer, organiser et diriger en personne l'exécution d'une opération criminelle de si grande envergure qu'est l'agression armée du

/...

Dimanche I6 Janvier I977 sans l'accord et le soutien préalable de toutes les autorités politiques, militaires et administratives qui l'utilisent, et en l'occurence, le Gouvernement Français ?

La question reste posée de savoir si un tel Officier supérieur Français en activité peut s'absenter de son poste pour effectuer les multiples voyages en REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN, au MAROC et en FRANCE sans une autorisation préalable et officielle des autorités politiques, militaires et administratives qui l'utilisent en l'occurence le Gouvernement Français ?

La question reste posée de savoir si un tel Officier supérieur Français en activité peut procéder en FRANCE au recrutement de Soixante huit (68) mercenaires européens dont plus de cinquante français et prendre contact à PARIS avec les organisations fantoches telles que le FLERD et la R.G.E. et au MAROC avec le Roi HASSAN II sans l'accord des autorités qui l'utilisent et notamment des autorités politiques, militaires et administratives, en l'occurence le Gouvernement Français ?

La question reste posée de savoir si un tel Officier supérieur français en activité peut quitter son lieu de travail et s'installer dans une base militaire étrangère; en l'occurrence la base de BENGUERIR au MAROC sans l'accord des autorités qui l'utilisent et notamment des autorités politiques, militaires et administratives, en l'occurence le Gouvernement Français ?

La question reste enfin posée de savoir si un tel Officier supérieur Français en activité peut se permettre de recruter en FRANCE et ailleurs des mercenaires Guinéens malgré la reprise des relations diplomatiques entre la FRANCE et la GUINEE sans l'accord des autorités qui l'utilisent et notamment des autorités politiques, militaires et administratives, en l'occurence le Gouvernement Français ?

/...

En tout état de cause, le Peuple Béninois et sa Révolution sont irrévocablement convaincus, que le principal instigateur de l'agression armée impérialiste du Dimanche I6 Janvier I977 contre la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN est l'impérialisme Français.

C/- RESEAU INTERIEUR

Certains éléments de ce réseau contre-révolutionnaire intérieur tissé par l'impérialisme international sont déjà connus en territoire Béninois. La Session Conjointe Spéciale du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du BENIN, du Conseil National de la Révolution et du Gouvernement Militaire Révolutionnaire a ordonné au Gouvernement Militaire Révolutionnaire de poursuivre les investigations en vue de détecter tous les complices et de démanteler complètement le réseau intérieur dans toutes ses ramifications ./.-

Ainsi donc,

1°/ - Le 16 Janvier 1977, la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN a bel et bien été agressée par une horde de mercenaires avec des armes les plus sophistiquées et comprenant :

- européens
- africains.

2°/ - Cette agression impérialiste barbare et sauvage a été minutieusement préparée, financée et perpétrée par l'impérialisme Français en liaison avec les Gouvernements du Royaume du MAROC, de la République Gabonaise et la République Togolaise et avec la complicité des Gouvernements de la République de Côte d'Ivoire et de la République du SENEGAL.

3°/ - Les vrais auteurs de cette agression de reconquête coloniale ont utilisé comme instrument et couverture pour perpétrer leur crime les apatrides et trâîtres dirigés par Emile Derlin ZINSOU, POGNON Gratien, LEMON Idelphonse, Paul DARBOUX, Bertin Borna BABLIBA et regroupés au sein d'un certain "Front de Libération et de Réhabilitation du Dahomey".

4°/ - Le but poursuivi par les agresseurs était de renverser le régime actuel de la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN, d'arrêter son processus révolutionnaire par la force et par la liquidation physique des responsables politiques actuels de ce pays, d'installer un gouvernement fantoche à la solde de l' impérialisme français et d'occuper militairement par des troupes d'intervention étrangères (françaises) les principaux points stratégiques de la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN.

5°/ - D'importants dommages humains et matériels ont été causés à la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN, au Peuple Béninois et à sa Révolution par les agresseurs du 16 Janvier 1977.

/...

6°/ - Cette agression armée impérialiste n'a pu se perpétrer qu'avec la participation active d'un réseau intérieur qu'il faudra nécessairement détecter dans toutes ses ramifications, neutraliser et démanteler dans les meilleurs délais.

Comme toute, cette agression du 16 Janvier 1977 contre la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN n'est pas un fait isolé, mais elle est bel et bien une phase d'exécution d'un vaste complot impérialiste de reconquête coloniale de notre riche et Grand Continent Africain en commençant par les pays progressistes à savoir : l'ALGERIE, la GUINEE, le NIGERIA, le CONGO, l'ANGOLA, la GUINEE EQUATORIALE, SAO TOME PRINCIPE, le MOZAMBIQUE, la SOMALIE, la TANZANIE, MADAGASCAR etc....

Quel crime ces pays Africains ont-ils commis pour devenir ainsi les cibles principales de l'impérialisme international ?

Ils n'ont commis aucun crime, si ce n'est qu'ils ont affirmé et défendu leur droit à l'indépendance, à la liberté, à la dignité, à la souveraineté, au progrès ainsi que leur droit à disposer librement des richesses de leur sol et de leur sous-sol.

Face à la coalition impérialiste pour la reconquête de notre Continent, les Peuples Africains doivent s'unir, renforcer leurs liens de solidarité agissante, constituer un vaste front de lutte anti-impérialiste pour barrer la route à l'agression impérialiste et à la reconquête coloniale afin d'accélérer le processus de décolonisation, d'instauration de la démocratie et d'édification d'une

/...

Société Africaine nouvelle progressiste débarrassée de toute exploitation de l'homme par l'homme, du racisme et de l'apartheid.

La Victoire appartient aux Peuples Africains en lutte car leur cause est juste !

- GLOIRE IMMORTELLE A LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN !
- GLOIRE IMMORTELLE AU PARTI DE LA REVOLUTION POPULAIRE DU BENIN !
- GLOIRE IMMORTELLE AUX MARTYRS DU 16 JANVIER 1977 !
- LE SOCIALISME SCIENTIFIQUE, NOTRE VOIE DE DEVELOPPEMENT !
- LE MARXISME-LENINISME, NOTRE GUIDE PHIIOSOPHIQUE !
- MORT AUX MERCENAIRES !
- MORT AUX TRAITRES !
- VIVE LA SOLIDARITE AGISSANTE DES PEUPLES REVOLUTIONNAIRES D'AFRIQUE ET DU MONDE !
- PRET POUR LA REVOLUTION !
- LA LUTTE CONTINUE.-

COTONOU LE 11 MARS 1977.-

/...

RESOLUTION DE LA SESSION CONJOINTE SPECIALE DU COMITE CENTRAL DU PARTI DE LA REVOLUTION POPULAIRE DU BENIN, DU CONSEIL NATIONAL DE LA REVOLUTION ET DU GOUVERNEMENT MILITAIRE REVOLUTIONNAIRE A PROPOS DE L'AGRESSION ARMEE IMPERIALISTE DU DIMANCHE 16 JANVIER 1977.-

Le Comité central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin, le Conseil National de la Révolution et le Gouvernement Militaire Révolutionnaire, réunis en session spéciale les 7, 8, 9, 10, 11 et 12 mars 1977, dans la Salle du Peuple du Palais de la République à Cotonou, ont pris connaissance du rapport présenté par notre grand camarade de lutte, le Président Mathieu KEREKOU sur la situation vécue par notre Peuple depuis le 16 Janvier 1977 jusqu'à ce jour et écouté les différents rapports relatifs à l'agression armée impérialiste du dimanche 16 Janvier 1977 contre la République Populaire du BENIN, notre pays.

La Session Conjointe Spéciale du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du BENIN, du Conseil National de la Révolution et du Gouvernement Militaire Révolutionnaire s'incline douloureusement devant la mémoire des martyrs tombés aux champs d'honneur, pour que vive la Révolution du Peuple Béninois.

La Session Conjointe Spéciale approuve sans réserve les conclusions de ce compte-rendu et des différents rapports.

- Elle félicite les pays qui ont participé à ces différentes commissions d'enquête pour la qualité du travail ainsi effectué.

- Elle remercie tous les pays épris de paix, de liberté et de justice et toutes les organisations démocratiques, nationales et internationales, qui ont, de par le monde, manifesté leur solidarité agissante à l'égard du Peuple béninois et de sa Révolution lors des évènements du 16 Janvier 1977.

/...

- Elle félicite les Forces Armées Populaires du Bénin pour leur patriotisme et l'ardeur révolutionnaire avec laquelle elles ont brisé net l'agression et bouter dehors ces hors-la-loi internationaux, ces vampires, ces monstres hideux spécialistes des crimes de masse : les mercenaires apatrides à la solde de l'impérialisme aux mains gantées de sang.

- Elle félicite l'héroïque Peuple béninois pour son courage et la promptitude avec laquelle il s'est organisé pour faire face à l'agression impérialiste armée du dimanche 16 Janvier 1977.

- Elle félicite la direction du Parti et de l'Etat révolutionnaire du Bénin pour la détermination avec laquelle elle a mené et dirigé la résistance à l'agression impérialiste armée.

- Elle recommande au Gouvernement Militaire Révolutionnaire de prendre, dans le cadre de l'état d'urgence, toutes les mesures qui s'imposent afin de défendre la Révolution, ses institutions et l'intégrité du territoire national.

- Elle demande à la Haute Autorité chargée de la Défense Nationale, chef suprême des Armées, de prendre toutes les dispositions pour développer l'application du principe du "Peuple en arme" par la consolidation des nouvelles structures des Forces Armées Populaires du Bénin, par l'élargissement des bases de la Milice Populaire et le renforcement des moyens de Défense Nationale.

- Elle lance un appel patriotique et militant à toutes les Instances locales du Conseil National de la Révolution, aux Comités de Défense de la Révolution, aux organisations démocratiques de masse (syndicats, femmes, jeunes) et à tous les militants en uniforme ou non pour qu'ils redoublent de vigilance, approfondissent leur formation idéologique, resserrent leurs rangs autour du Parti de la Révolution Populaire du Bénin, et s'organisent de manière à renforcer leur pouvoir défensif et à développer leur force productive afin de pouvoir faire face à toute agression, d'où qu'elle vienne.

- Enfin la Session Conjointe Spéciale du Comité Central du

/...

Parti de la Révolution Populaire du Bénin, du Conseil National de la Révolution et du Gouvernement Militaire Révolutionnaire, déclare à la face du monde que l'agression armée impérialiste dont a été victime le dimanche 16 Janvier 1977 la République Populaire du Bénin n'est pas un fait isolé, mais qu'elle constitue plutôt une phase d'exécution d'un vaste plan de reconquête de notre beau, grand et riche continent, l'Afrique, en commençant par les pays progressistes. Il s'agit pour l'impérialisme international de "briser l'axe ALGER-CONAKRY - COTONOU - GUINEE EQUATORIALE - SAO TOME PRINCIPE - BRAZZAVILLE ET LUANDA".

La Session Conjointe Spéciale condamne avec indignation tous les Etats et toutes les personnalités qui, d'une manière ou d'une autre ont instigué, organisé et exécuté l'agression armée impérialiste du dimanche 16 Janvier 1977 contre notre pays, la République Populaire du Bénin.

- La Session Conjointe Spéciale invite tous les Etats épris de justice et de paix, membres de l'Organisation de l'Unité Africaine et de l'Organisation des Nations Unies à prendre à l'égard des Etats et personnalités impliqués dans cette agression criminelle toutes les mesures et sanctions qui s'imposent..

Face à cette nouvelle stratégie de reconquête coloniale mise au point par l'impérialisme international aux abois, face à ce danger permanent qui menace la paix et la sécurité internationales, la REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN lance un appel patriotique et militant à tous les pays progressistes d'Afrique, à tous les peuples épris de paix, de justice, de progrès et de dignité nationale pour qu'ils s'unissent et se constituent en un vaste front de lutte anti-impérialiste pour briser toute velléité de reconquête coloniale de l'impérialisme.

/...

Nous vaincrons, car notre cause est juste.

- GLOIRE IMMORTELLE AUX MARTYRS DU 16 JANVIER 1977 !
- GLOIRE IMMORTELLE A LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN !
- GLOIRE IMMORTELLE AU PARTI DE LA REVOLUTION POPULAIRE DU BENIN !
- MORT AUX MERCENAIRES !
- MORT AUX TRAITRES !
- VIVE LA SOLIDARITE AGISSANTE DES PEUPLES REVOLUTIONNAIRES D'AFRIQUE ET DU MONDE !
- PRET POUR LA REVOLUTION !
- LA LUTTE CONTINUE.-